

2022

Rapport de gestion

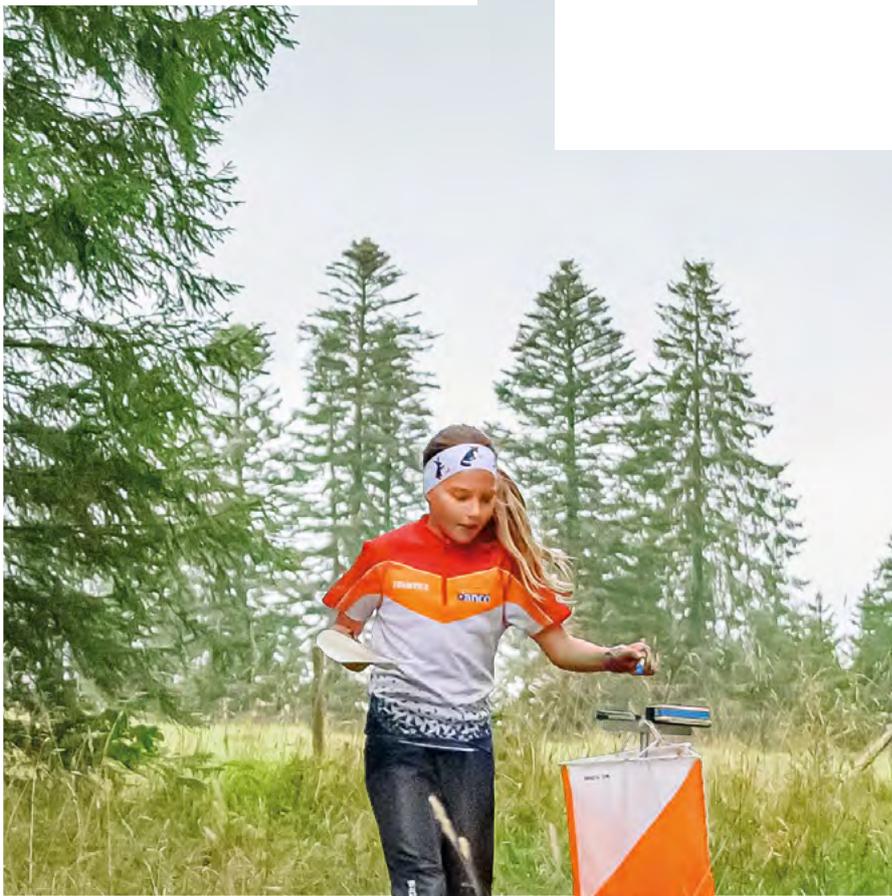




Photo de couverture:

Entraînement de l'Association neuchâteloise de course d'orientation, La Chaux-du-Milieu
Patrice Schreyer

Photos

Julien Ledermann (Evénement Prévoyance et la fresque du climat)
David Marchon (Portraits)
Patrice Schreyer (Association neuchâteloise de course d'orientation, ruches, comité RSE et Le Locle Roule)

Graphisme

Agence NEUE

Impression

Imprimerie Baillod

Des engagements durables

Si en tant qu'entreprise, la Banque Cantonale Neuchâteloise a l'ambition d'être exemplaire en matière de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE), elle renforce également continuellement son engagement auprès de ses parties prenantes.

Cette volonté d'ancrer la durabilité comme valeur fondamentale passe par exemple par la formation de ses collaboratrices et collaborateurs, la sensibilisation de sa clientèle et l'amélioration de sa gouvernance dans ce domaine. La BCN contribue également à la biodiversité avec les ruches de son siège à Neuchâtel, soutient les sportifs en herbe et la mobilité douce, renforce les compétences financières des jeunes et encourage la population à se préoccuper de prévoyance, en particulier les femmes, souvent moins bien couvertes.

Fil conducteur de ce rapport de gestion, les photographies des Neuchâtelois Julien Ledermann et Patrice Schreyer illustrent ces quelques actions parmi d'autres, mais témoignent surtout des engagements durables de la banque. Aujourd'hui, et encore plus demain.

Rapport de gestion
Sommaire

2022

Introduction

Des engagements durables	01
Sommaire	02
Chiffres-clés	04
En un clin d'œil	05
Message du Président et du Directeur général	06

01 Revue 2022



Introduction	12
Revue de l'année 2022	13
< Clientèle individuelle	17
< Clientèle entreprises	18
< Private Banking et Asset Management	19

02 Portrait



Introduction	22
Votre banque, statut et mission	23
Engagement	24
< Valeurs	24
< Charte éthique BCN	26
< Responsabilité sociétale d'entreprise	27
< Pour les clients et la population neuchâteloise	28
< Pour les collaboratrices et collaborateurs BCN	30
< Pour l'environnement	31
Contribution à la vie du canton	32
< Nos engagements	33
< Prix et Fondation	34

03 Reflets conjoncturels



Introduction	38
Economie mondiale	39
Economie suisse	43
Economie neuchâteloise	44
Marché immobilier	45

04 Gouvernance d'entreprise



Missions et structure de la Banque Cantonale Neuchâteloise	49
Structure du capital	49
Conseil d'administration	50
Direction	58
Rémunération, participations et prêts	63
Organe de révision bancaire	63
Politique d'information	63

05 Exercice annuel



Comptes annuels	66
Annexe aux comptes annuels 2022	71
Informations se rapportant au bilan	80
Informations se rapportant aux opérations hors bilan	88
Informations se rapportant au compte de résultat	88

06 Rapport de l'organe de révision



Rapport	92
Ancrée dans la région	96
< A votre service	96
< Adresses	97

140^e rapport de gestion

Chiffres-clés

	en millions CHF	2022	2021	Evolution en %*
Bilan				
Somme du bilan		11'306	11'557	-2,2
Prêts à la clientèle		9'094	9'036	0,6
Avoirs de la clientèle		6'506	6'602	-1,4
Fonds propres (après emploi du bénéfice)		944	932	1,3
Ratio CET1 (fonds propres de base durs)		19,5	19,6	-1,0
en milliers CHF				
Produits et charges				
Opérations d'intérêt		98'114	106'123	-7,5
Opérations de commissions et des prestations de service		30'237	28'122	7,5
Opérations de négoce		9'391	8'832	6,3
Autres résultats ordinaires		2'289	3'845	-40,5
Charges		70'201	66'606	5,4
en milliers CHF				
Résultats				
Produits		140'040	141'973	-1,4
Résultat opérationnel		63'577	71'992	-11,7
Bénéfice de l'exercice		42'616	42'587	0,1
en milliers CHF				
Répartition du bénéfice				
Rémunération totale à l'Etat de Neuchâtel		30'000	30'000	0,0
<i>dont intérêt sur capital de dotation CHF 100'000 à 5%</i>		5'000	5'000	0,0
Attribution en fonds propres ¹⁾		34'716	42'237	-17,8
				Variation
				en %
Rentabilité				
Rentabilité opérationnelle des fonds propres		6,7	7,7	-1,0
Ratio coûts/revenus		50,1	45,3	4,8
Notre présence				
Nombre de points de vente		12	12	0
Nombre de bancomats et d'appareils de versement		57	57	0
Evolution du personnel				
Nombre de collaborateurs		301	294	7
Nombre de postes de travail à 100%		269,9	259,1	10,8
Nombre d'apprentis		21	20	1

* Dans ce tableau et les suivants, les évolutions en % sont toujours calculées sur les chiffres non arrondis, ce qui explique certaines différences avec les valeurs arrondies présentées dans les colonnes précédentes.

¹⁾ Ce montant est indiqué avant transfert pour un montant de KCHF 22'385 des RBG vers les corrections de valeur pour créances compromises. Ces dernières sont prises en compte comme fonds propres au sens de la réglementation bancaire.

En un clin d'œil

CHF 11'306 millions

Somme du bilan

-2,2%



CHF 42,6 millions

Bénéfice
de l'exercice

+0,0%



CHF 30 millions

Rémunération
de l'Etat

+0,0%



CHF 6'506 millions

Avoirs de
la clientèle

-1,4%



CHF 944 millions

Fonds propres

+1,3%



CHF 8'352 millions

Hypothèques

+1,9%





Jean Studer
Président du Conseil d'administration

Pierre-Alain Leuenberger
Directeur général

Message du Président et du Directeur général

Chères Neuchâteloises,
Chers Neuchâtelois,
Chères clientes, chers clients,

Deux années de pandémie, puis dans la foulée, déjà une nouvelle crise. La guerre a en effet frappé aux portes de l'Europe, ravivant des craintes presque disparues. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a entraîné, dès février 2022, une instabilité internationale très marquée. Par conséquent, les marchés financiers ont été fortement chahutés par ces tensions géopolitiques, le retour de l'inflation, le changement de politique monétaire des banques centrales et les inquiétudes énergétiques liées à ce conflit.

Si les nuages se sont amoncelés sur les bourses au fil de l'exercice, force est de constater qu'ils ne semblent pas avoir atteint, à ce jour, l'économie neuchâteloise et notamment ses entreprises exportatrices. En effet, l'activité économique régionale est restée particulièrement soutenue, si bien que la pénurie de main-d'œuvre constitue un des défis majeurs de nos PME, confrontées à une situation de quasi-plein-emploi, qui a pu dans certaines situations entraîner des retards de production ou le renoncement à de nouveaux projets, faute de cerveaux et de bras pour les mener à bien.

Cette année 2022 a également été celle durant laquelle notre établissement a été fortement ébranlé par notre dénonciation d'un important cas de fraude, commise par un ancien membre de la direction élargie. La banque et son personnel ont dépensé beaucoup d'énergie dans la gestion de ce dossier et de ses conséquences. Mais l'engagement de chacune de nos collaboratrices et chacun de nos collaborateurs est resté intact et la qualité d'accompagnement de notre clientèle n'en a nullement souffert, comme en témoignent les très bons résultats de l'exercice. Rappelons que ces derniers n'ont pas du tout été impactés par ces agissements et que la clientèle n'a pas non plus été lésée.

Cette affaire, d'ampleur inédite, a nécessairement conduit à revoir l'ensemble des processus à travers lesquels l'auteur des faits a pu agir. Au-delà de cela, elle a rappelé à chacune et chacun l'importance des tâches d'encadrement et de contrôle et, dans ce sens, elle aura contribué, certes douloureusement, au renforcement général de l'organisation. Nous tenons ici à remercier chaleureusement nos clientes et clients, qui ont bien compris que ce type de risque est inhérent à l'activité d'une banque et peuvent être assurés que toutes les mesures de remédiation ont été mises en œuvre.

Revenons aux résultats 2022, qui sont particulièrement robustes dans le contexte actuel. Si la montée de l'inflation a entraîné dans son sillage un mouvement de hausse des taux, la BCN estime que sur le fond, la fin des intérêts négatifs constitue un retour à la normale apprécié et attendu. Toutefois, la rapidité de cette hausse et le retournement brutal de la situation a engendré un recul des revenus de la banque dans ce domaine. Sur les autres principales sources de revenus, à savoir les commissions et le négoce, l'exercice 2022 s'est révélé être un excellent cru, compensant partiellement le recul enregistré dans les opérations d'intérêt. Le lancement du premier certificat thématique, le BCN Certificat Horizon Planète, a également marqué l'exercice, les produits et conseils durables étant encore appelés à se renforcer à l'avenir.

La BCN boucle l'année 2022 avec un bénéfice net de CHF 42,6 millions. La contribution de la banque à l'Etat est restée stable, avec un montant global de CHF 30 millions, ce qui représente un montant de 170 francs par habitant du canton. Les fonds propres ont également progressé pour atteindre CHF 944 millions.

Ces bons résultats ont permis à la banque de maintenir ses nombreux soutiens à la culture, au sport, à l'innovation, à la formation et à l'ensemble des domaines dans lesquels elle intervient. Ainsi, à l'ambition de favoriser un environnement économique dynamique se superpose celle de faire de Neuchâtel un canton où il fait bon vivre et développer des projets.

Consciente du rôle qu'elle joue dans le canton de Neuchâtel, la banque a par ailleurs réaffirmé sa vision pour 2025: elle veut être LE partenaire bancaire régional de référence. Pour cela, elle veut accompagner avec agilité, durabilité et solidité ses clientes et clients, collaboratrices et collaborateurs et l'ensemble de la population neuchâteloise tout au long de leur cycle de vie. Voilà comment cette vision se traduit:

◀ L'agilité

Par la qualité et la complémentarité de son personnel, elle propose un accompagnement complet sur l'ensemble des questions financières. Elle adapte continuellement son réseau de centres de conseils et son mode d'interaction avec la clientèle afin de lui offrir des prestations de haute qualité.

◀ La durabilité

La BCN entend être une référence régionale en matière de responsabilité sociétale d'entreprise, à la fois dans les offres de produits et de services qu'elle propose, mais également dans son propre modèle opérationnel.

« Malgré les soubresauts de 2022,
la BCN reste plus mobilisée et plus
engagée que jamais pour apporter
sa contribution à l'économie
cantonale. »

Jean Studer

« Sur les autres principales sources de revenus, à savoir les commissions et le négoce, l'exercice 2022 s'est révélé être un excellent cru. »

Pierre-Alain Leuenberger

◀ **La solidité**

La BCN doit maîtriser ses charges et ses risques afin de générer de façon pérenne les revenus lui permettant d'assurer son développement régulier, tout en offrant une rémunération stable au canton.

Vous l'aurez compris, chères Neuchâtelaises et chers Neuchâtelois, malgré les soubresauts de 2022, la BCN reste plus mobilisée et plus engagée que jamais pour apporter d'un côté sa contribution à l'économie cantonale, mais également d'un autre côté une qualité de produits, de services et de conseils à la hauteur des attentes de la population.

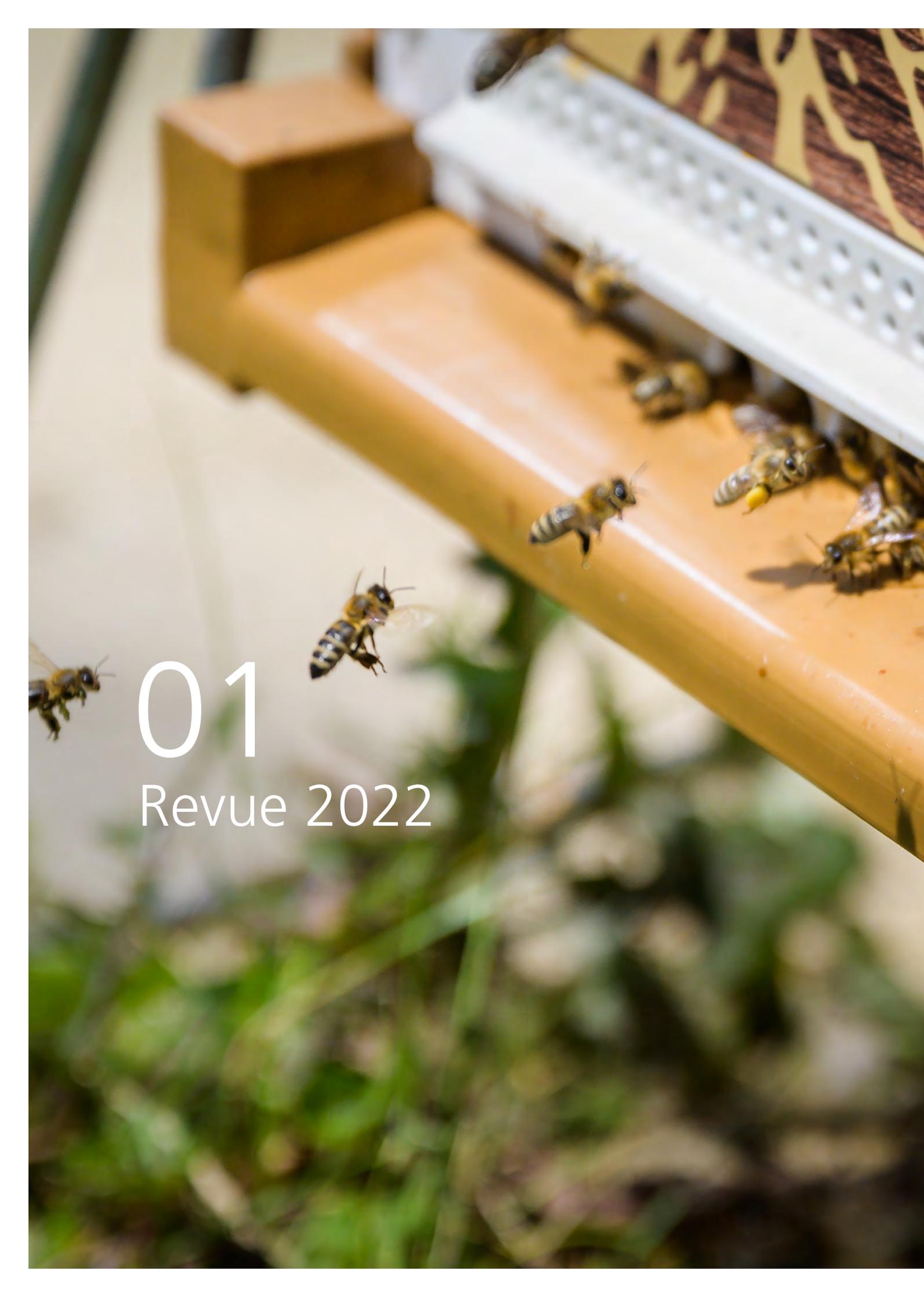
Si votre confiance nous réconforte et nous honore, elle nous pousse surtout à l'excellence. Merci !



Jean Studer
Président du Conseil d'administration



Pierre-Alain Leuenberger
Directeur général



01

Revue 2022



Des résultats robustes

Dans un environnement général difficile, la performance de la BCN en 2022 est restée très solide. Elle a notamment profité d'une activité économique beaucoup plus soutenue que ce que la situation mondiale ne permettait d'espérer.

Son résultat opérationnel dépasse, pour la quatrième année consécutive, la barre des CHF 60 millions, avec un montant de CHF 63,6 millions. Le bénéfice de l'exercice est stable à CHF 42,6 millions. La banque peut ainsi assurer ses versements à l'Etat à CHF 30 millions.

Revue de l'année 2022

Exercice 2022

Référence globale : les données chiffrées proviennent de la partie Exercice annuel 2022, pages 66 à 91.

L'exercice 2022 aurait pu être celui d'un retour à la normale, après deux années marquées par une pandémie mondiale. L'accalmie fut malheureusement de courte durée, un conflit armé ayant débuté sur sol européen dès le mois de février, avec son cortège de tragiques conséquences. Malgré ces circonstances défavorables, le niveau d'activité économique aura été très bon, permettant d'absorber le choc provoqué par le retour de l'inflation et la hausse des taux d'intérêt. Dans ce contexte, en dehors du résultat des opérations d'intérêt, sous pression cette année, les autres activités ont progressé. Le résultat opérationnel était attendu en recul par rapport à 2021, il atteint tout de même CHF 63,6 millions, permettant à l'établissement de jouer pleinement son rôle de soutien économique et social, tout en maintenant des versements à l'Etat à hauteur de CHF 30 millions.

Résultats de l'entreprise

Résultats de l'entreprise en millions CHF	2022	2021	Variations en %
Opérations d'intérêt	98,1	106,1	-7,5
Opérations des commissions et des prestations de service	30,2	28,1	7,5
Opérations de négoce	9,4	8,8	6,8
Autres résultats ordinaires	2,3	3,8	-40,5
Charges de personnel	40,0	40,5	-1,2
Autres charges d'exploitation	30,2	26,1	15,7
Résultat opérationnel	63,6	72,0	-11,7
Bénéfice de l'exercice	42,6	42,6	0,0

Après la pandémie, l'année 2022 devait marquer le retour d'une activité économique soutenue. Mais les premiers signaux d'un retour de l'inflation se sont confirmés et la nouvelle instabilité géopolitique liée au conflit armé en Ukraine est rapidement venue s'ajouter aux problèmes pré-

existants. Par conséquent, les principales banques centrales ont procédé à un resserrement drastique de leur politique monétaire et les marchés financiers ont connu des corrections importantes. Rares furent les classes d'actifs ayant conservé leur valeur dans ce contexte d'incertitudes. Fort heureusement, la solvabilité des clients ne s'est pas détériorée et des progressions ont pu être enregistrées dans la plupart des métiers, ce qui permet à la Banque Cantonale Neuchâteloise de réaliser un exercice sur le niveau de ces dernières années. Il est toutefois en recul par rapport à 2021, qui avait profité d'éléments extraordinaires.

Le modèle d'affaires et la politique de risques de la banque ont bien résisté à cette année exigeante. Elle aura notamment vu, dans un mouvement rapide et de forte amplitude, la normalisation des taux d'intérêt après sept années durant lesquelles ils ont été en territoire négatif. Elle aura également été affectée par des corrections importantes sur les marchés financiers, phénomène qui aura touché pratiquement toutes les classes d'actifs, y compris celles présentant traditionnellement un risque faible.

Sur un plan interne, l'année 2022 a été marquée par la gestion du cas de fraude découvert par la banque à l'automne 2021, impliquant l'ancien responsable du service Trésorerie & Négoce. Cette affaire, dont les effets financiers ont déjà été intégrés dans les exercices précédents, a mobilisé passablement de ressources. Une plainte pénale a été déposée, entraînant l'ouverture d'une procédure judiciaire. Les conditions qui ont permis la mise en place de cette fraude ont été analysées en détail et de nouvelles approches ont été adoptées dans plusieurs domaines afin de limiter ce type de risques à l'avenir. En termes d'organisation, la banque avait déjà opéré des adaptations en 2020 dans le domaine des risques et du contrôle interne. La découverte de ce cas aura permis de valider les options prises, tout en accélérant les développements qui étaient en cours.

En chiffres, l'exercice 2022 se solde par un résultat opérationnel de CHF 63,6 millions. C'est la quatrième année consécutive qu'il dépasse la barre des CHF 60 millions. Il s'inscrit dans une relative stabilité, si l'on fait abstraction des années 2020 et 2021, marquées par des éléments extraordinaires. L'efficacité opérationnelle, traduite par le rapport entre les coûts et les revenus, s'est légèrement dégradée au cours de l'exercice, puisqu'elle s'élève à 50,1, contre 45,3 une année auparavant.

Evolution des revenus

Les revenus 2022 atteignent CHF 140,0 millions (-4,7%). Principale composante des revenus, les opérations d'intérêt ont été fortement impactées par la hausse brutale des taux d'intérêt. Dès le mois de juin, la Banque Nationale Suisse a en effet changé radicalement sa politique, augmentant à trois reprises ses taux directeurs pour les amener en territoire positif. Dès la première annonce en juin, et alors que les taux de référence étaient encore négatifs, la Banque Cantonale Neuchâtelaise a déjà supprimé les taux négatifs pour la clientèle privée et entreprises, mettant ainsi par anticipation un terme à une période difficile. Ce phénomène s'est ajouté à un effet d'inertie, qui voit les charges d'intérêt varier plus rapidement que les produits lors de mouvements de marché, pour exercer une pression à la baisse sur cette catégorie de revenus. Ils reculent de 3,0% à CHF 98,1 millions.

Si le processus de normalisation des taux pèse quelque peu sur les résultats, d'un point de vue macroéconomique, cette situation permet à nouveau une saine allocation dans les opérations financières. A noter que la situation de risque ne s'est pas détériorée durant l'exercice, si bien que la variation des corrections de valeur pour risques de défaillance n'a pas d'influence sur le résultat des opérations d'intérêt.

Seconde source de revenus de l'établissement, le résultat des opérations de commissions et autres prestations de service est positif, en particulier dans le contexte d'une forte volatilité des marchés financiers. En effet, la très bonne tenue des volumes dans le domaine des fonds de placement, des mandats de gestion discrétionnaires et des solutions de conseils a pu, dans une large mesure, compenser une baisse dans le domaine des courtages. Les opérations de crédit et surtout les autres prestations de service ont permis d'augmenter les revenus de cette rubrique, qui atteignent CHF 30,2 millions (+7,5%), niveau jamais atteint auparavant.

Les opérations de négoce ont quant à elles permis de réaliser des revenus globaux de CHF 9,4 millions (+ 6,3%), soutenus

notamment par le retour à une plus grande volatilité dans le domaine des devises, favorisant les échanges. Par ailleurs, le portefeuille de négoce de la banque enregistre une performance négative en raison de l'orientation des marchés, ce qui pèse quelque peu sur le résultat de cette rubrique (-CHF 0,8 million).

Les autres résultats ordinaires contribuent cette année à hauteur de CHF 2,3 millions (-40,5%). Ils sont constitués du résultat des participations et de l'aliénation d'immobilisations financières, ainsi que du résultat sur les immeubles. Cette baisse est essentiellement imputable à la situation sur les marchés financiers: d'une part, les résultats lors de l'aliénation de titres ont reculé et d'autre part, le principe de comptabilisation à la valeur la plus basse entre prix d'achat et cours conduit à une charge de CHF 1 million.

Evolution des charges

Les charges de personnel affichent un léger recul, à CHF 40,0 millions (-1,2%).

Les autres charges d'exploitation enregistrent quant à elles une hausse marquée en 2022, à CHF 30,2 millions (+15,6%). Cette augmentation est due à plusieurs facteurs. La mise en service de nouveaux systèmes informatiques et de nouvelles prestations dans le domaine des paiements a impliqué de nouvelles charges, tout comme la prise en compte de l'accroissement de la menace cyber. Par ailleurs, dans le domaine du marketing et du sponsoring, un effet de base est lié au fait qu'en 2021, une partie des activités sportives et culturelles étaient encore à l'arrêt durant le premier semestre. Ainsi, en 2022, première année complète post pandémie, les charges de marketing et de sponsoring ont augmenté pour rejoindre leur niveau d'avant Covid.

Evolution du bilan

Le bilan de la banque enregistre une variation de -2,2% en 2022. Il atteint désormais CHF 11,3 milliards.

A l'actif

Les liquidités disponibles à très court terme reculent à CHF 1,37 milliard (-26,6%). Les créances sur les banques quant à elles augmentent de 47 millions, à CHF 164,6 millions. Dans le domaine des avances faites à la clientèle, le volume des prêts hypothécaires en cours en fin d'année progresse de CHF 157 millions (+1,9%), alors que les créances sur la clientèle, qui enregistrent notamment les crédits aux

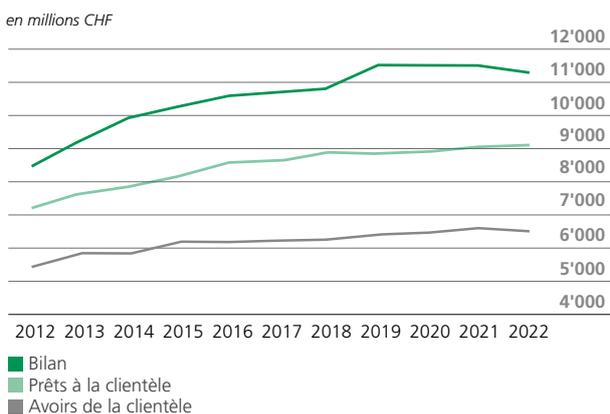
PME, se replie de CHF 99,2 millions (-11,8%). Les crédits Covid-19, accordés en 2020 par la banque, totalisaient au plus haut la somme de CHF 138 millions. Dès fin mars 2022, des plans de remboursement ont été introduits. Au 31.12.2022, ces facilités de crédit représentaient encore CHF 55,6 millions.

Les immobilisations financières ont augmenté de CHF 107,8 millions (+24%), les conditions de marché étant à nouveau favorables après la normalisation des taux d'intérêt sur le franc.

Au passif

Les engagements à court terme envers les banques ont augmenté (CHF 77,9 millions ou 7,6%), alors qu'il n'y avait pas d'opérations de financement de titres ouvertes à la date de clôture. Les fonds déposés par la clientèle, que ce soit en compte ou sous la forme d'obligations de caisse, s'inscrivent en léger recul, avec une diminution nette de CHF 95,4 millions (-1,4%).

Bilan synthétique	en millions CHF	2022	2021	Variations en %
Total du bilan		11'306	11'557	-2,2
Prêts à la clientèle		9'094	9'036	0,6
Avoirs de la clientèle		6'506	6'602	-1,4
Fonds propres (après répartition)		944	932	1,3



Rentabilité	en %	2022	2021
Rentabilité opérationnelle des fonds propres		6,7	7,7

Rétribution de l'Etat et fonds propres

Grâce à ce résultat solide, la banque peut maintenir sa contribution globale au canton de Neuchâtel à CHF 30 millions. Le bénéfice de l'exercice permet en outre une attribution d'un montant de CHF 12,6 millions à la réserve légale.

Les fonds propres de base de la BCN (Tier 1) progressent de CHF 12,3 millions à CHF 944,3 millions (+1,3%). Les fonds propres complémentaires (Tier 2) sont quant à eux augmentés à CHF 43 millions après la mise en œuvre des nouveaux principes comptables liés aux provisions pour risques inhérents, ce qui porte le total des fonds propres à CHF 987,3 millions. Le ratio de fonds propres CET 1 passe ainsi de 19,6 à 19,5% pour une exigence réglementaire à 11,2%, et le ratio de capital total de 20 à 20,3%. Avec une capitalisation plus de 2,5 fois plus élevée que les exigences légales, la Banque Cantonale Neuchâteloise fait partie des établissements les mieux dotés du pays.

Fonds propres	en millions CHF	2022	2021	Variations en %
Fonds propres		944	932	1,3
<i>Exprimés en % des positions pondérées en fonction du risque</i>				
Ratio CET1 (fonds propres de base durs)		19,5	19,6	-1,0
Taux de couverture des fonds propres		254,2	250,6	1,4

Perspectives pour 2023

Alors que la situation conjoncturelle s'est étonnamment maintenue à un bon niveau en 2022 malgré le contexte mondial, les prévisions ont globalement été revues à la baisse pour 2023. Le spectre d'une récession aux Etats-Unis et en Suisse s'est toutefois légèrement éloigné et l'augmentation généralisée des prix semble s'atténuer. Par conséquent, les banques centrales pourraient réduire le rythme de leur resserrement monétaire, ce qui, si cela se traduit par une relative stabilité des taux d'intérêt, constituerait un scénario idéal. Il verrait à la fois la situation des taux d'intérêt être normalisée, sans pour autant voir le crédit se renchérir au point de générer des problèmes de solvabilité pour les emprunteurs.

Au niveau de son résultat, la banque attend une augmentation progressive de ses revenus d'intérêt durant l'exercice. Les opérations de commissions et autres prestations de service devraient légèrement fléchir alors que les opérations de négoce devraient rester stables. Les charges de personnel et d'exploitation devraient enregistrer en 2023 une augmentation en lien avec les développements réalisés par la banque, et ceux-ci ne seront que partiellement compensés par de nouvelles sources de revenus, tout du moins à court et moyen terme.



Les ruches du siège de la BCN, Neuchâtel

Revue de l'année 2022

Clientèle individuelle

Pour servir sa clientèle individuelle, la BCN s'appuie sur 117 collaboratrices et collaborateurs répartis sur l'ensemble du territoire cantonal. Elle met l'accent sur la disponibilité et sur la proximité en fournissant le réseau bancaire le plus dense et le plus performant du canton. Elle propose ses services spécialisés dans douze points de vente, met à disposition des particuliers 57 bancomats et appareils de versement, un centre de contact téléphonique et de e-services, une plateforme e-Banking et les applications Mobile Banking et de paiements mobiles.

La BCN porte une attention particulière à la satisfaction de ses clients et accompagne ces derniers dans tous les aspects liés à leurs finances (gamme de comptes, solutions de paiement, prévoyance, placements, planification financière, prêts hypothécaires et crédits formation). Grâce à cette vue d'ensemble, une majorité de Neuchâteloises et Neuchâtelois font de la BCN leur partenaire bancaire principal.

Activités 2022

Après la période pandémique, la BCN a repris ses activités sans restrictions. La réduction des opérations strictement liées aux espèces s'est fortement poursuivie l'an dernier. Cette tendance de fond invite la banque à faire rapidement évoluer son approche afin de répondre efficacement aux besoins spécifiques de sa clientèle. Par exemple, au Centre de conseils de Val-de-Ruz, les clients gèrent eux-mêmes leurs liquidités au travers d'un appareil dédié, ce qui permet aux conseillères et conseillers de les accompagner au mieux sur l'ensemble des questions financières qui les préoccupent.

Le conflit en Ukraine avec ses incidences sur les taux d'intérêt, ainsi que le coût des matières premières et de l'énergie, ont suscité de l'inquiétude auprès de la population neuchâteloise. Ces changements ont nécessité un accompagnement de la clientèle pour leur apporter des conseils et des solutions visant à contenir ces diverses charges.

Le simulateur de changement de chauffage proposé aux propriétaires d'immeubles de rendement leur a permis de faciliter les calculs en vue d'une amélioration de l'efficacité énergétique de leurs bâtiments.

En 2022, plusieurs opérations de sensibilisation à la prévoyance professionnelle ont été menées pour les divers segments de notre clientèle (les femmes, les activités indépendantes et professions libérales, les personnes salariées et les seniors).

Enfin, la poursuite de la rénovation du réseau a notamment permis au Centre de conseils du Locle d'aménager de nouveaux bureaux, favorisant un accueil plus large et discret de la clientèle.

Perspectives

Les travaux de rénovation vont se poursuivre sur d'autres sites cette année, comme à Peseux. Un nouveau système de coffres est actuellement à l'étude au siège de Neuchâtel, afin d'améliorer leur disponibilité.

Consciente de la nécessité de favoriser la transition énergétique des bâtiments, la BCN place la durabilité (conseils en rénovation, guide des subventions, etc.) au cœur de son modèle hypothécaire. Pour cela, les conseillères et les conseillers intensifient leur spécialisation afin de soutenir les propriétaires dans ces démarches absolument nécessaires.

Les modes d'interactions ne cessent d'évoluer. L'objectif est de faciliter l'échange et d'optimiser le suivi des clients en fonction de leurs disponibilités. En effet, si l'immédiateté du conseil devient une priorité pour une bonne frange de la population, la BCN veut y répondre, mais toujours avec un niveau de qualité très élevé. Avec la poursuite de la réduction des opérations de caisse, l'accompagnement vers les solutions digitales s'intensifiera également.

Revue de l'année 2022

Clientèle entreprises

L'appui au développement des entreprises du canton de Neuchâtel figure parmi les principaux buts poursuivis par la BCN. Par sa connaissance approfondie du tissu économique régional, elle réalise cette mission en demeurant le partenaire privilégié des entreprises du canton, quels que soient leur secteur d'activité ou leur taille.

Avec une équipe de 25 collaboratrices et collaborateurs spécialisés, la BCN est impliquée dans les divers segments d'affaires afin d'assurer aux entreprises une prise en charge adaptée de leurs besoins en matière d'investissements ou de fonds de roulement.

Les connaissances et l'expérience des conseillers, conjuguées à leur ancrage dans les réalités économiques de notre région, permettent aux spécialistes de la banque d'accompagner les PME dans toutes les phases de la vie d'une entreprise. La BCN est ainsi très active dans le financement des transmissions d'entreprises. Son ambition est de soutenir, dans la mesure du possible, la reprise d'exploitations par des acteurs locaux, dans le but préserver les centres de décisions et les emplois dans le canton. Les conseillers placent le dialogue avec les entrepreneurs au premier rang de leurs priorités, celui-ci leur permettant d'établir une relation de confiance sur le long terme et dans l'esprit d'un véritable partenariat.

Activités 2022

Le contexte économique favorable post-Covid s'est poursuivi en 2022, si bien que les entreprises neuchâteloises ont tourné à un régime soutenu tout au long de l'exercice. Malgré la hausse des taux, la remontée de l'inflation et la guerre en Ukraine, la conjoncture est donc restée très favorable, notamment pour les activités industrielles et exportatrices, où les carnets de commandes restent particulièrement bien fournis.

La BCN a réalisé une très bonne année dans le financement de reprises d'entreprises régionales. Les ambitions ont été dépassées, plusieurs opérations reportées lors de la pandémie ayant enfin pu être concrétisées.

Les prêts Covid-19 sont entrés dans leur phase de remboursement, avec une planification des amortissements sans que ce processus ne perturbe la majorité des entreprises. Ces dernières sont davantage préoccupées par les problèmes énergétiques, les difficultés d'approvisionnement et le manque de main-d'œuvre qualifiée.

Perspectives

Avec quelques grandes marques ou grands groupes qui relocalisent certaines activités de sous-traitance en raison de la situation géopolitique internationale, les entreprises restent optimistes malgré la hausse des taux d'intérêt et la dégradation attendue à l'international. Les secteurs liés à la consommation se montrent pour leur part plus inquiets en raison des effets probables de l'inflation.

La BCN va proposer des solutions sur mesure aux entreprises dans cet environnement mouvant, où les activités immobilières (de promotion et de construction) devraient être quelque peu freinées par le renchérissement du coût de l'argent.

Elle accompagnera également les PME sur deux thèmes qui les concernent au plus haut point : la durabilité et la succession. La gestion de la première sera déterminante dans le financement des sociétés sur la base de leur structure et de leur positionnement de marché. Quant à la deuxième, qui nécessite un suivi à long terme, elle est déterminante pour assurer la pérennité du tissu régional.

Revue de l'année 2022

Private Banking et Asset Management

Le Private Banking propose une approche holistique de la situation patrimoniale des clients et implique 17 spécialistes répartis dans toutes les régions du canton. Les conseillères et conseillers Private Banking assurent le suivi des clientes et clients disposant d'un patrimoine de plus de CHF 250'000. Après avoir procédé ensemble à une analyse pointue de leur profil d'investisseur et de leurs besoins, ils définissent une stratégie d'investissement personnalisée puis leur garantissent un suivi professionnel.

Les prestations proposées sont principalement le mandat de gestion discrétionnaire BCN Durable, décliné en stratégie internationale ou SwissPlus, et les services de conseils en placements personnalisés par le biais notamment de mandats de conseils. Le Private Banking propose aux investisseurs institutionnels des prestations spécifiques et offre aux tiers gérants l'intégralité des services d'une banque dépositaire.

L'Asset Management gère quant à lui les trois fonds de placement BCN Fonds Durable, le BCN Certificat Horizon Planète, et l'ensemble des mandats de gestion BCN Durable confiés à la banque. Il apporte son soutien en matière de placements à l'ensemble des conseillères et conseillers et assure une communication régulière de la politique de placements de la banque à l'extérieur.

Activités 2022

L'année 2022 restera gravée comme l'une des pires de l'histoire des marchés financiers. A l'exception des matières premières, toutes les classes d'actifs ont terminé en territoire négatif. Même les marchés obligataires, censés atténuer les mouvements au sein d'un portefeuille, ont battu des records en terme de contre-performance.

Dans ce contexte particulièrement chahuté, où les conseillères et conseillers se sont montrés très présents auprès de la clientèle, les fonds de placement BCN ont réalisé des performances semblables à celles des principaux acteurs de marché. Ils cumulent, à fin 2022, plus de CHF 415 millions. Si le volume des fonds a souffert des performances boursières, le nombre de parts a en revanche progressé, preuve de la confiance des investisseurs dans ces véhicules de placements BCN.

Le lancement du premier certificat thématique de la banque, baptisé BCN Certificat Horizon Planète, a permis de s'adresser à des investisseurs encore plus exigeants en matière de durabilité. Pour l'heure, les volumes de ce produit résolument de niche s'élèvent à plus de CHF 5 millions.

Perspectives

L'intégration des critères ESG (pour environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans le conseil en placement se renforcera encore en 2023. En effet, la BCN mettra progressivement en œuvre la directive de l'Association suisse des banquiers encourageant les établissements à intégrer les préférences ESG de la clientèle au cœur du processus de conseil, afin de leur proposer des produits en adéquation avec leur sensibilité à la durabilité.

L'année 2023 pourrait se révéler encore volatile du point de vue boursier, si bien que la qualité de l'accompagnement de la clientèle restera essentielle pour permettre à cette dernière de faire des choix éclairés quant à ses décisions d'investissements. Toujours avec l'ambition de renforcer son positionnement dans la finance durable, la BCN proposera de nouvelles opportunités de placement, afin que chaque investisseur trouve une solution en accord avec ses convictions et ses valeurs.

02

Portrait





Intimement liée au tissu neuchâtelois

Dans l'exercice de son activité de banque universelle, la mission de la BCN est d'être au service des personnes, des entreprises et des institutions ayant un domicile, un siège ou un établissement dans le canton. La réactivité de son organisation permet d'offrir à sa clientèle des décisions particulièrement claires et rapides dans la gestion quotidienne des affaires, le crédit ou la gestion de patrimoine.

L'intégrité, la loyauté, la solidarité et l'indépendance sont les valeurs-phares qui guident son action.

Votre banque

Statut et mission

Etre au service des Neuchâteloises et Neuchâtelois, telle est la mission de la Banque Cantonale Neuchâtelaise depuis 1883. La BCN est un établissement de droit public, dont le capital de CHF 100 millions est entièrement détenu par le canton. Comme le précise la loi, la BCN exerce son activité en toute indépendance de l'Etat. Elle est dotée de sa propre personnalité juridique. Son siège est à Neuchâtel.

La BCN est au bénéfice d'une garantie totale de l'Etat sur ses engagements. Cette garantie étatique, intégrale et sans limite, s'applique à tous les avoirs de la clientèle auprès de la BCN, c'est-à-dire à tous les avoirs déposés et inscrits dans ses livres (comptes privés, épargne, à terme, épargne 3^e pilier ou encore obligations de caisse émises par la BCN). La banque rémunère cette garantie en versant annuellement au canton une rétribution déterminée sur la base des fonds propres exigibles. Par ailleurs, la banque est soumise à la surveillance intégrale de l'Autorité de surveillance des marchés financiers, la FINMA.

Des décisions rapides et claires

Forte de 301 collaboratrices et collaborateurs, la BCN a un réseau de 12 points de vente répartis sur tout le territoire cantonal, complétés par 57 bancomats et appareils de versement. Cette infrastructure lui permet de «contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle», mission qui lui est conférée par l'article premier de la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâtelaise.

L'exercice de son activité dans le canton amène la BCN à appliquer dans ses affaires les principes d'une répartition appropriée des risques. Dans le cadre de ses activités de banque universelle, c'est-à-dire dédiées aux affaires de détail et de proximité avec sa clientèle de particuliers, à la banque de crédit aux entreprises et à la banque de gestion de fortune, la BCN accorde la même attention à toutes les demandes qui lui sont faites.

Seul établissement financier neuchâtelois à disposer de tous les métiers de la banque, la BCN est leader sur le marché cantonal. Sa connaissance intime du tissu neuchâtelois permet d'apporter une vraie valeur ajoutée à ses services; celle-ci se concrétise notamment par les conseils que ses collaboratrices et collaborateurs apportent à leurs clients dans la gestion quotidienne de leurs affaires, le crédit ou la gestion de fortune. La BCN peut donc offrir à sa clientèle des décisions particulièrement claires et rapides dans le traitement de ses affaires, son centre de décision étant implanté dans le canton.

Dans l'exercice de son activité de banque universelle, la mission de la BCN est sans équivoque: elle doit être au service des personnes, des entreprises et des institutions ayant un domicile, un siège ou un établissement dans le canton. Dans une perspective plus large, la BCN s'engage aussi auprès des Neuchâteloises et Neuchâtelois par son soutien et ses activités de sponsoring dans les domaines du sport, de la culture, de l'économie et de la formation.

Engagement

Valeurs

La BCN met son professionnalisme au service du développement économique et social du canton, en s'appuyant sur la proximité et des relations de confiance avec sa clientèle. Son rôle économique de premier plan lui confère donc aussi une responsabilité sociale et environnementale. Comme le stipule la Loi sur la banque cantonale dans son article 13, la banque prend également en compte les dimensions culturelles, sociales et écologiques des projets qui lui sont soumis.

Dans leur vie quotidienne, les organes de la banque ainsi que l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs ont donc une influence réelle sur la vie économique neuchâteloise. Ils sont également conscients de l'impact de leurs décisions dans le domaine du développement durable.

Dans ce but et avec l'aide de partenaires extérieurs de premier plan, la BCN met en œuvre depuis plusieurs années des mesures pour concilier sa stratégie, ses valeurs et sa culture d'entreprise. A cela s'ajoute bien sûr l'action concrète de la banque en matière de soutien et de sponsoring dans les mondes associatif, culturel et sportif (page 33 et suivantes).

La mission de la BCN et l'idée qu'elle se fait de sa marque impliquent dès lors des responsabilités vis-à-vis des Neuchâteloises et Neuchâtelois.

Celles-ci sont synthétisées dans une Charte d'éthique, adoptée par le Conseil d'administration en janvier 2007, et mise à jour en février 2016. Ce document, reproduit ci-après, énonce les valeurs et les règles de conduite que s'est donnée la banque et dont les principes sont à observer par ses organes dirigeants, ses collaboratrices et collaborateurs.

Intégrité, loyauté, solidarité et indépendance, voilà les valeurs qui guident la banque dans ses activités quotidiennes et qui charpentent son action dans le développement durable. Ces principes fondateurs et fondamentaux s'appliquent toujours à tous les rapports de travail, tant avec la clientèle qu'au sein de la banque. Ils orientent également les relations avec les autres partenaires externes.



Événement consacré à la prévoyance, Saint-Blaise

Engagement

Charte d'éthique BCN

Notre Charte d'éthique énonce les valeurs et les règles de conduite que doivent observer les organes dirigeants de la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN), ainsi que les collaboratrices et collaborateurs. Elle vise à rappeler que nos valeurs fondamentales sont bâties sur des principes d'éthique, en particulier l'intégrité, la loyauté, la solidarité et l'indépendance. Ces principes s'appliquent également à l'ensemble des rapports de travail au sein de l'établissement.

Notre Charte d'éthique est conforme aux diverses lois et prescriptions qui ont force obligatoire dans la pratique d'une activité bancaire irréprochable. Nos règlements et directives respectent les principes de notre Charte d'éthique: leur adéquation est vérifiée en permanence par notre responsable de conformité (compliance).

Notre Charte d'éthique se divise en quatre parties:

1. Principes de base
2. Rapports avec notre clientèle, nos relations d'affaires, nos fournisseurs et les autorités
3. Rapports avec nos collaboratrices et nos collaborateurs
4. Conseil d'administration et direction

1. Principes de base

Nous respectons les lois, règlements et directives. Les organes dirigeants, les collaboratrices et collaborateurs sont personnellement responsables de s'y conformer en toutes circonstances.

Nous garantissons la confidentialité, ainsi que la protection des opérations et des informations qui nous sont confiées par notre clientèle et par toute autre personne, société ou entreprise en relation avec notre établissement.

Nous nous engageons à éviter les conflits d'intérêts entre les relations personnelles et les relations professionnelles. Les dirigeants, les collaboratrices et collaborateurs sont tenus d'aviser leur supérieur hiérarchique si un conflit d'intérêts est susceptible d'intervenir entre eux et les intérêts de notre établissement ou ceux de ses clients.

Nous traitons de manière équitable tous nos interlocuteurs.

Nous respectons les principes de développement durable par la prise en compte des aspects environnementaux, sociaux et économiques à tous les niveaux de nos activités. Nous maintenons et mettons à jour un système de management de la durabilité pour l'évaluation et la maîtrise de l'ensemble de nos aspects, impacts et risques environnementaux.

Nous développons nos affaires dans le respect de l'éthique professionnelle, et sans altérer notre image et notre réputation.

2. Rapports avec nos clients, nos relations d'affaires, nos fournisseurs et les autorités

Nos clients sont au centre de nos activités. Notre but est de leur proposer des solutions optimales adaptées à leur situation et à leurs besoins personnels. Nos services répondent à des critères de haute qualité basés sur la confiance, l'efficacité, l'indépendance et l'intégrité.

Nous choisissons nos fournisseurs avec soin. A qualité et prestations égales, nous donnons la préférence à ceux domiciliés dans notre canton. Ils deviennent nos partenaires et travaillent dans

une perspective de qualité et de confiance réciproque.

Nous avons pour but de contribuer au développement économique et social du canton de Neuchâtel. Nous sommes au service de l'ensemble de la population, de ses sociétés et de ses entreprises, ainsi que de ses autorités, tant communales que cantonales.

Nous ne faisons pas de dons à des partis politiques.

3. Relations avec nos collaboratrices et nos collaborateurs

Nous proposons un cadre de travail stimulant, des possibilités de développement au sein de l'entreprise et un mode de rémunération équitable, conforme au marché et tenant compte de l'engagement personnel et de la performance. Nous ne versons pas d'indemnité de départ contractuelle.

Nous considérons que notre succès est étroitement lié aux qualités professionnelles et humaines de nos collaboratrices et collaborateurs. Nous portons une attention particulière à leur épanouissement personnel et professionnel. Nous veillons en particulier à ce que toute personne bénéficie des mêmes chances. L'accès à la formation professionnelle continue est garanti, y compris pour les personnes qui travaillent à temps partiel.

Nous sommes attentifs à ce que nos collaboratrices et nos collaborateurs, quels que soient leur sexe, leur origine ou leur religion, soient traités de manière équitable. Nous condamnons toute forme de mobbing, de harcèlement ou de discrimination.

Nous ne nous immisçons pas dans la sphère privée de nos collaboratrices et de nos collaborateurs. Nous favorisons la flexibilité dans l'organisation du travail de nos collaboratrices et de nos collaborateurs, en accord avec les besoins de notre établissement, et indépendamment du niveau hiérarchique de la personne qui en fait la demande.

4. Conseil d'administration

La rémunération des membres du Conseil d'administration est fixée par arrêté du Conseil d'Etat et prend fin au terme de leur mandat. Nous ne versons pas d'indemnité de départ.

Distribution

Notre Charte d'éthique est remise à tout le personnel, ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration, qui, par leur signature, s'engagent à la respecter.

Notre Charte d'éthique revêt un caractère officiel et public. Elle est accessible sur notre site internet www.bcn.ch

Adoptée par le Conseil d'administration le 23 février 2016.

Engagement

Responsabilité sociale d'entreprise

Le développement économique ne peut plus se concevoir sans garantir la protection environnementale et la pérennité du progrès social. En tant que banque cantonale au service de sa région, la BCN a pleinement conscience de sa responsabilité et de son rôle moteur pour contribuer à construire des modèles de développement durables.

Depuis plus d'une dizaine d'années, la BCN est engagée en faveur du développement durable et en intègre les principes dans sa politique de responsabilité sociale d'entreprise (RSE). Elle déploie ainsi son engagement sociétal et environnemental au sein de ses métiers et de ses processus de gestion et de décision. En 2022, la BCN a inclus la RSE au cœur de la stratégie de la banque et renforcé sa gouvernance dans ce domaine, avec la création d'un comité dédié. Un nouveau service RSE, directement rattaché à la Direction générale, a également vu le jour à la banque début 2022. Cette orientation sera un moteur de la performance à venir, en résonance avec la mission et les valeurs d'éthique de la BCN. En 2022, la banque a participé à PACTA (Paris Agreement Capital Transition Assessment), le test de compatibilité

climatique des portefeuilles financiers (placements et hypothécaires) proposé par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales (SFI).

Les engagements de la BCN en matière de RSE s'articulent autour de quatre grands axes :

- ◀ Développer des produits et prestations durables en faveur de ses clients.
- ◀ Agir pour la société et le développement du canton.
- ◀ Etre un employeur responsable.
- ◀ S'engager en faveur de la protection du climat et de l'environnement.

Depuis 2012, la démarche RSE de la BCN est certifiée par le label EcoEntreprise basé sur le référentiel international ISO 26000. Avec un niveau « Excellence » obtenu en 2016, cette certification constitue un gage de performances RSE élevées et vérifiées annuellement par un audit externe. Le niveau « Excellence » a été confirmé par un nouvel audit complet en 2022.

Points forts des engagements RSE



Développement durable
La BCN est certifiée EcoEntreprise « Excellence »



Equité salariale
L'engagement de la BCN comme employeur équitable est reconnu



Satisfaction clientèle
La qualité de nos services est reconnue par les clients eux-mêmes



Investissements
Trois fonds de placements et un certificat BCN à caractère durable



Hypothèques
Une prime écologique pour les constructions ou rénovations durables



Formation
La BCN forme et suit 21 apprentis chaque année

Engagement

Pour les clients et la population neuchâteloise

Banque de proximité, la BCN met au centre de sa mission la qualité du contact avec sa clientèle et l'écoute fine de ses besoins et de ceux du canton. Elle privilégie un partenariat d'affaires basé sur la confiance avec ses différents clients, particuliers, entreprises et acteurs publics locaux.

Nouveau produit thématique

La BCN répond aux attentes de ses clients souhaitant privilégier de plus en plus le sens donné à leurs investissements.

En 2022, elle a lancé un nouveau véhicule financier thématique, le BCN Certificat Horizon Planète, constitué d'entreprises qui favorisent la transition vers une économie plus respectueuse de la planète. Leurs activités sont exposées à des thématiques environnementales, comme les énergies alternatives, l'efficacité énergétique, la construction durable, la préservation de l'eau, la prévention de la pollution ou l'agriculture durable.

Ces thématiques sont issues de sept dimensions essentielles à la concrétisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD), à savoir :



Les fonds de placement

La banque propose également trois fonds de placement BCN Durable. Comme l'ensemble de ses mandats de gestion, ces derniers respectent la politique de durabilité de la banque, basée sur plusieurs dimensions :

CRITÈRES DE DURABILITÉ DES MANDATS DE GESTION

◀ Rating minimum

Les investissements directs doivent obtenir un rating de durabilité minimum (BB). Cette note est fournie par une agence de notation externe, qui analyse l'entreprise en détails selon des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance).

◀ Controverse

Les entreprises qui ont des controverses sévères (classées rouge) sont exclues automatiquement de l'univers de placement BCN.

◀ Exclusion

La BCN ne réalise aucun investissement direct dans les sociétés présentes sur la liste d'exclusion de l'Association suisse pour des investissements responsables (www.svvk-asir.ch) ainsi que celles du secteur des énergies fossiles.

◀ Investissements indirects

Lorsqu'une partie du mandat est investie dans un fonds de placement, la BCN s'assure que ce dernier suit une stratégie de placement convaincante en matière de durabilité.

L'univers de placement respectant des critères de durabilité étant parfois restreint sur certains marchés, au maximum 30% des titres du portefeuille (hors liquidité et alternatifs) peuvent s'écarter des critères de durabilité énoncés ci-dessus.

Ayant à cœur la qualité de ses prestations, la formation dédiée à la durabilité s'est poursuivie et a permis aux conseillères et conseillers à la clientèle de mieux appréhender les produits BCN et l'univers des placements durables en général.

Guide de la finance durable

Au regard des interrogations plus nombreuses de la population et de l'intérêt grandissant des investisseurs pour la finance durable, la BCN a proposé un guide tout public vulgarisant ces diverses questions. Pour rappel, la finance durable intègre des critères extra-financiers ou éthiques. Elle prend en compte l'impact des activités des entreprises en matière d'émissions de carbone ou de protection de la biodiversité, mais aussi leurs impacts sociétaux (emploi, logement, etc.) ainsi que l'ensemble des règles qui régissent la manière dont les entreprises sont dirigées et contrôlées (la gouvernance).

Soutien à la transition énergétique

Avec pour but d'encourager les initiatives privées et collectives en faveur de la transition énergétique, la BCN a poursuivi le développement de son simulateur EcoHabitat, afin de le rendre pertinent pour les propriétaires d'immeuble de rendement. Ce simulateur permet d'estimer les économies financières et d'émissions CO₂ projetées en cas de changement de système de chauffage. Le produit hypothécaire BCN EcoHabitat vise à accompagner la clientèle dans ses projets d'acquisition et de rénovation s'inscrivant dans une approche durable.

Economie de proximité

En plus d'être la première banque commerciale du canton, la BCN fait appel à de nombreux fournisseurs et prestataires locaux, pour participer d'une autre manière à la création de valeur sur son territoire.

Développement des compétences financières

Diverses études d'instituts bancaires ont montré que les femmes avaient globalement moins de connaissances en matière de prévoyance que les hommes. Elles investissent par exemple nettement moins dans le pilier 3a. Afin de les sensibiliser aux enjeux des questions financières liées à la prévoyance, la BCN a organisé des événements dédiés, à taille humaine, permettant à des femmes de tous âges de se poser les bonnes questions quant à la gestion de leur patrimoine et leur avenir financier, avec l'idée d'anticiper au mieux le passage à la retraite, que cette étape soit proche ou lointaine.

Soutien au tissu associatif et culturel local

La BCN soutient de diverses manières le tissu associatif et culturel local. Les détails sur les collaborations et la contribution de la BCN à la vie du canton sont développés dans la partie Sponsoring et soutien (page 33 et suivantes).

Engagement

Pour les collaboratrices et collaborateurs BCN

Fidèle à ses valeurs humaines, la BCN considère ses collaboratrices et collaborateurs comme la force et le moteur de sa performance. Elle poursuit donc activement une politique engagée de gestion des ressources humaines au sein de l'institution, qui repose sur quatre piliers: la gestion agile des collaboratrices et collaborateurs au regard des évolutions sociétales, la formation continue pour la montée en compétences des équipes, la mise en œuvre de l'égalité des chances et l'assurance d'un cadre de travail serein et stimulant, qui puisse garantir un équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Employeur responsable depuis de longues années, la BCN a à cœur de demeurer un employeur attractif et compétitif et entend pérenniser la relation de confiance avec ses collaboratrices et collaborateurs. En 2022, l'ensemble des fonctions a fait l'objet d'une nouvelle évaluation, conformément aux principes introduits en 2018. Le dispositif est ainsi continuellement mis à jour et intègre régulièrement les développements observés dans la pratique.

Réenchancement des équipes

La pandémie de Covid-19 a profondément bouleversé nos habitudes de travail, transformé la dynamique des équipes, insufflé de nouvelles méthodes de collaboration et questionné le sens même de notre rapport au travail. Consciente des impacts qu'un tel événement peut avoir sur les collaboratrices et collaborateurs, la BCN a entrepris un grand chantier afin de faire évoluer la culture managériale vers un modèle en phase avec les aspirations d'aujourd'hui. Cette « mise en puissance », accompagnée par un cabinet externe, doit permettre à chaque individu qui compose l'écosystème BCN de se recentrer sur ses responsabilités et dans son autonomie en se mobilisant vers une vision commune, fédératrice et universelle.

Cette nouvelle dynamique, diffusée par cascade à tous les échelons de l'entreprise, a pour objectif de permettre une plus grande transversalité dans les interactions, une forme de décloisonnement et davantage d'authenticité dans les contacts.

Les managers ont été accompagnés dans ce développement

afin qu'ils puissent à leur tour décliner ce nouveau souffle auprès de leurs collaboratrices et collaborateurs, au cœur de la banque, en accord avec leurs valeurs, leurs ambitions et celles de l'institution.

Service de conseils

En plus de son équipe des ressources humaines, la banque a mis sur pied l'an dernier un service externe de soutien aux collaboratrices et collaborateurs dans le traitement de situations complexes en termes professionnels ou privés. En effet, certains problèmes, qu'ils soient ou non liés au travail, peuvent venir bousculer le bien-être et peuvent peser sur la santé.

Grâce à cette nouvelle antenne, financée intégralement par la banque, le personnel peut obtenir du soutien (conseil, écoute, orientation, etc.) dans divers domaines de la vie. Cette prestation, qui respecte l'anonymat, est disponible en tout temps pour le personnel.

Le partenaire choisi, Movis, agit également comme plateforme de contact pour tout signalement d'activités irrégulières, non éthiques et/ou illégales à l'interne (whistleblowing).

Formation des futures générations

La BCN s'est depuis toujours engagée pour la formation des générations futures. En 2022, elle a ainsi contribué à la formation de 21 apprentis au sein de ses différents sites, dans la filière « Employés de commerce - option Banque ». La formation continue du personnel a également retrouvé son rythme d'avant Covid.

Cadre de travail agréable et sécurisé

La BCN s'engage pour garantir un cadre de travail serein et sécurisé à l'ensemble de son personnel, et également attractif. En 2022, divers nouveaux cours pilotes, que ce soit dans le sport ou dans la sensibilisation au développement durable, ont été proposés au personnel de la banque. Des exercices d'évacuation d'urgence ont été réalisés sur l'ensemble des grands sites de la banque.

Engagement

Pour l'environnement

Consciente des enjeux climatiques et environnementaux pour la planète, la BCN a depuis plus d'une dizaine d'années mis en place une stratégie environnementale pour ses activités directes de fonctionnement, reposant sur trois axes principaux :

- ◀ La réduction de ses consommations en ressources (énergies, eau, papier...)
- ◀ La quantification de ses impacts climatiques, sur la base du bilan carbone de ses émissions directes
- ◀ La contribution à la compensation de ses émissions par des projets ciblés

La BCN entend adopter un comportement exemplaire en matière d'empreinte environnementale. Elle communique de manière transparente sur ses engagements auprès de l'ensemble de ses parties prenantes, par l'intermédiaire du bilan carbone qu'elle publie annuellement. Dans sa vision future, la BCN étendra son ambition à ses impacts indirects, pour financer pro-activement une économie bas-carbone, compatible avec un réchauffement climatique inférieur à 2°C.

Consommations des ressources énergétiques

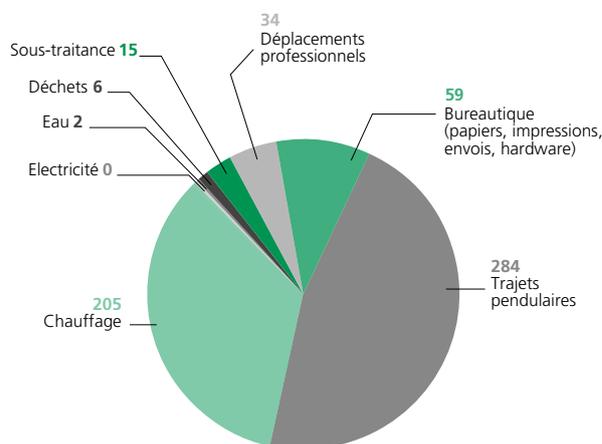
Si la BCN reste soucieuse d'accroître l'efficacité énergétique de ses bâtiments, lors de la période sous revue, elle a surtout pris en compte le plan Ostral de la Confédération, visant à anticiper et à gérer l'éventuelle pénurie énergétique. Face à l'appel de la Confédération, la BCN a réduit sur une base volontaire sa consommation en mettant toute une série de mesures en place, comme l'arrêt des ascenseurs, la réduction de la température dans les locaux ou la diminution de l'illumination des bâtiments pour la période de Noël.

Les mesures appliquées dès l'automne ont permis de réaliser une économie de quelque 20% en moyenne sur les trois grands sites de la banque (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Colombier) sur le dernier trimestre 2022, comparativement à une année auparavant.

L'électricité consommée pour le fonctionnement de la BCN provient exclusivement de sources vertes régionales, avec une électricité composée à 85% d'origine mini-hydraulique neuchâteloise et à 15% de photovoltaïque neuchâtelois. Avec l'augmentation récente de sa propre production d'électricité solaire, à La Chaux-de-Fonds, la BCN a accru son autonomie et renforcé son engagement en faveur des énergies renouvelables.

Quantification de ses impacts climatiques directs

Depuis 2015, la BCN quantifie les émissions de CO₂ liées à ses activités directes, selon une méthodologie compatible avec la norme ISO 14064 et le GHG Protocol. Ce bilan permet d'estimer les émissions de fonctionnement de la banque, d'en suivre l'évolution année après année et de vérifier l'impact positif des démarches engagées. En 2022, le retour plus généralisé du travail sur site après la pandémie de Covid-19 a accru les émissions dues aux déplacements pendulaires. Ainsi, la BCN a généré un volume total d'émissions de 606 tonnes (+11%). Outre la fin de la période Covid, deux boucllements ont été comptabilisés en 2022 du point de vue des impressions papier, ce qui explique une augmentation des émissions dans ce secteur. Un plan de mobilité est en cours de mise en oeuvre afin de réduire les émissions CO₂ liées aux trajets du personnel, qu'il s'agisse du trafic pendulaire ou des déplacements professionnels.

Tonnes de CO₂ par source d'émission

Note : Les chiffres sont arrondis à la tonne, ce qui explique l'écart dans le total.

Compensation des émissions

Depuis 2021, la BCN a également fait le choix de compenser les émissions carbone dues aux prestations bancaires de sa nouvelle gamme Flexipack. Pour cela, elle collabore avec l'organisation à but non lucratif On-a-mission, qui pilote des projets de reforestation à l'international pour apporter des contributions au changement climatique.

Rayonnement du canton

La BCN s'engage de longue date, mais toujours activement pour Neuchâtel. Elle participe ainsi au développement et au rayonnement de son canton. Les soutiens qu'elle accorde à la vie culturelle, sportive, économique et associative du canton se concrétisent sous diverses formes.

En 2022, cette implication a atteint CHF 3,1 millions. Elle a permis de soutenir les différents acteurs au sortir de deux années difficiles impactées par les restrictions sanitaires.

Contribution à la vie du canton

Nos engagements

Orientée sur l'avenir de la région et de la planète, la BCN guide ses engagements en respectant les principes ESG, (liés à l'environnement, au social et à la gouvernance). Pour faire rayonner le canton de Neuchâtel, elle apporte son soutien aux acteurs économiques, sportifs, culturels et sociétaux du canton. Par ces actions, elle partage ses valeurs et de vives émotions offrant ainsi un cadre de vie agréable aux Neuchâtelais et Neuchâteloises.

En 2022, la BCN a accordé son soutien pour un montant total de CHF 3,1 millions à une riche palette de manifestations et d'activités qui témoignent de la qualité de vie et du dynamisme de la région.

En matière de sponsoring et de soutien, la banque répond aux sollicitations de partenaires selon des critères de qualité, de cohérence, mais aussi d'éthique et de valeurs partagées. En termes d'engagement, l'appui de la banque peut se traduire par une participation financière, logistique ou combinée.

La BCN promeut des manifestations fortement ancrées dans le canton de Neuchâtel et accessibles à tous les publics. Elle ne parraine pas les événements ne se déroulant pas dans le canton, ou dont le bénéfice n'est pas destiné à y être utilisé. Elle ne subventionne aucun parti politique ni aucune activité militaire.

Approche durable

En raison des contraintes sanitaires, les acteurs du sport et de la culture ont été amenés à trouver de nouveaux moyens pour garantir la tenue de leurs manifestations. Ces expériences ont engendré des modifications dans l'organisation d'événements, avec comme fait marquant le nombre grandissant de manifestations fonctionnant sans utilisation d'espèces.

La volonté toujours plus marquée des organisateurs de manifestations d'appliquer une approche durable dans le cadre événementiel est également largement soutenue par la banque. La BCN privilégie le dialogue pour trouver des solutions permettant d'atteindre les objectifs des deux parties de manière responsable.

Culture

La BCN apporte son soutien au monde de la culture par le biais du sponsoring de manifestations, de spectacles et de festivals. Elle s'associe à des manifestations neuchâteloises destinées à un large public, reconnues pour la qualité de leur programmation et de leur accueil.

L'année 2022 a vu le retour des activités culturelles dans un format traditionnel enrichi de nombreuses améliorations. De mai à août, la BCN a communiqué et interagi intensément durant les six festivals majeurs se déroulant dans le canton au moyen d'une campagne de communication appelée *Summer Vibes*. L'objectif était ici de donner une identité unique à l'ensemble de l'engagement de la BCN dans les festivals avec un code de communication plus estival.

Forte de la volonté de valoriser les sponsorings en respectant une approche durable, la banque a imaginé un dispositif pouvant être accueilli à Corbak, à Festi'neuch, au NIFFF, à la Plage des Six Pompes, à Rock Altitude et aux Jardins Musicaux: une balançoire géante ainsi qu'un nouveau stand pour Festi'neuch ont été construits dans le canton avec du bois issu des forêts du Val-de-Travers. Un mur végétal a également été créé et a permis de mettre en lumière une jolie collaboration avec Evologia à Cernier.

Les engagements de différents types ont amené la BCN à contribuer à la création de la nouvelle exposition des Mines d'Asphaltes, Asphalt Story à Travers, ainsi qu'à la comédie musicale Rodolphe, produite à Neuchâtel, qui retrace l'histoire du comte Rodolphe de Neuchâtel, parti faire la guerre et revenu troubadour.

La banque n'encourage pas directement les artistes individuels. Elle récompense spécifiquement la création artistique neuchâteloise par le biais de la Fondation culturelle BCN (page 35).

Sport

Après un début d'année 2022 encore marqué par les restrictions sanitaires, la situation s'est améliorée durant le printemps. En effet, si les matchs ont bel et bien pu se dérouler selon un calendrier normal, c'est le retour des spectateurs dans les gradins qui a été quelque peu repoussé.

Le BCN Tour, manifestation phare du sport amateur dans le canton, a retrouvé son format habituel avec six étapes durant le printemps. L'édition 2022 a enregistré une très belle participation, qui confirme une fois de plus l'énorme popularité de cette course par étapes.

Partenariat marquant et historique de notre politique de sponsoring au niveau du sport d'élite, le NUC Volleyball, club entièrement féminin, est actuellement au sommet de la hiérarchie helvétique avec trois titres nationaux consécutifs.

Derrière l'équipe fanion, ce ne sont pas moins de 180 jeunes joueuses soutenues. Cet engagement contribue à une formation de qualité permettant au club de remporter chaque année également des titres nationaux chez les juniors.

Moins médiatisées que les volleyeuses de la Riveraine mais également au plus haut échelon national, les filles de la Neuchâtel Hockey Academy bénéficient également du soutien de la BCN. Ce partenariat s'inscrit dans la durée pour cette équipe qui milite en Swiss Women Hockey League A depuis 2010. Notre engagement s'est encore renforcé l'an dernier pour soutenir le développement du mouvement junior qui connaît un franc succès auprès des petites Neuchâtoises.

Événement international marquant de l'année sportive dans le canton, la ville de Neuchâtel a accueilli Eurogym 2022. Trois mille jeunes de 12 à 18 ans, représentant 21 nations, ont pris part à des ateliers et compétitions durant 7 jours. La BCN a notamment équipé l'ensemble des bénévoles neuchâtois pour cette rencontre, soit 700 personnes.

La BCN ne parraine pas directement les sportifs individuels. Elle récompense les sportifs méritants à travers la Fondation Sport NE (FSNE). Au total, ce sont CHF 92'700 qui ont été remis à 42 sportifs neuchâtois remarquables l'an dernier. Ainsi, depuis sa création en 2007, la FSNE, dont le financement est assuré en partenariat avec le Groupe E, Arcinfo et Ello, a distribué plus de CHF 1,5 million.

Formation, institutions sociales et associations

La BCN remplit également sa mission à travers son engagement dans le domaine de la formation. Elle octroie des aides ponctuelles à des associations et institutions neuchâtoises, ou exerçant leurs activités dans le canton de Neuchâtel.

Dans le domaine de la formation, la banque poursuit son engagement auprès de la FSRM (Fondation suisse pour la recherche en microtechnique) pour son programme spécifique dédié à la jeunesse. FSRM Kids propose des ateliers techniques auprès des enfants de l'Arc jurassien, qu'ils puissent s'initier à la micromécanique ou à la programmation.

La BCN est également active dans le domaine du développement durable. L'encouragement pour les structures de vélos en libre-service dans les grandes villes du canton et l'association Ecoparc constituent des engagements de choix.

Economie

Outre l'accompagnement des PME, la BCN veille également, via ses actions de sponsoring, à vivifier le tissu économique, lui assurer sa compétitivité et un développement harmonieux. Pour cela, elle met sur pied des événements dédiés aux entrepreneurs ou soutient des projets, des organismes d'aide ou des associations faitières.

L'année 2022 a coïncidé avec le retour de nombreux événements économiques, dont certains avaient été mis sur pause durant la pandémie, à l'image du Technical Watchmaker Show, un salon dédié aux métiers de l'horlogerie et de la microtechnique à La Chaux-de-Fonds. La BCN s'est engagée dès le départ dans la création de ce trait d'union entre les manufactures horlogères et les entreprises techniques et sous-traitants de la place.

Les rencontres économiques du Val-de-Travers, de L'Entredeux-Lacs, celle sur l'attractivité du canton ou encore Forum 360, pour lesquelles la BCN s'engage, ont connu d'excellentes participations. La première Journée de la création d'entreprise a également vu le jour dans la métropole horlogère et la BCN a poursuivi son soutien au Microcity Challenge, des journées-concours pour les étudiants neuchâtois. Partenaire « DNA » de Microcity, la BCN a renforcé ses interactions avec la structure de développement économique cantonale l'an dernier.

Enfin, dans le cadre de la célébration du centenaire de l'Association cantonale des banques neuchâtoises, de nombreuses mesures ont été prises afin de valoriser la Place financière neuchâtoise (www.place-financiere-neuchate-loise.ch) et la diversité des métiers bancaires auprès de la jeune génération. Un concours avec des étudiants et un parcours en ville de Neuchâtel ont notamment agrémenté ce jubilé.

Contribution à la vie du canton

Prix et Fondation

Fonder une entreprise, lancer un projet innovant, concrétiser un projet artistique d'envergure: autant d'actes créateurs forts, dans des domaines aussi différents que l'économie et la culture, qui permettent de stimuler et de développer le potentiel d'un canton. C'est dans cet esprit de soutien à la création entrepreneuriale et artistique que se développent le Prix BCN Innovation et la Fondation culturelle BCN.

Prix BCN Innovation

Le Prix BCN Innovation a pour but de favoriser la réalisation de projets novateurs dans les domaines économique et scientifique dans le canton de Neuchâtel afin d'en faire une terre d'innovation, tout en soutenant la création d'emplois locaux.

Pour sa 13^e édition, le Prix BCN Innovation a primé une technologie au service de l'art en récompensant MATIS. Cette start-up neuchâtoise empoche le montant de CHF 150'000 pour développer ses solutions permettant une authentification facilitée de l'art. Spin-off du Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM), la société lauréate souhaite développer des solutions permettant une authentification facilitée des œuvres d'art. Son système d'imagerie multispectrale à illumination induite de petite taille, qui se glisse sur un appareil photo standard, permet notamment de révéler les couches sous-jacentes d'une peinture, de qualifier les pigments et de les comparer avec une large base de données sécurisée. La cérémonie de remise du Prix s'est déroulée mercredi 19 octobre 2022 au Théâtre du Passage à Neuchâtel.

Une plateforme internet est dédiée à ce concours :
www.prix-bcn-innovation.ch

Membres du jury du Prix BCN Innovation

- ◀ Président: Prof. **Yves Perriard**, professeur et directeur du laboratoire d'actionneurs intégrés (LAI) à l'EPFL
- ◀ **Bastien Droz**, ingénieur HES diplômé en microtechnique, industriel
- ◀ Dre **Andrea Dunbar**, cheffe de section au CSEM, représentante du Conseil d'administration BCN
- ◀ Dre **Laure-Emmanuelle Perret-Aebi**, CEO LMNT consultancy
- ◀ **Stéphane Poggi**, industriel
- ◀ Dre **Nathalie Tissot**, professeure ordinaire de propriété intellectuelle à l'UniNE

Prix BCN Boost

Le Prix BCN Boost n'a pas été attribué en 2022. Suite à l'examen des projets, le jury du Prix a renoncé à remettre le Prix pour cette édition, comme le permet le règlement du concours. Doté de CHF 10'000, ce Prix BCN Boost a pour objectif de stimuler la créativité, l'innovation et de développer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes de 16 à 26 ans qui résident dans le canton de Neuchâtel ou qui y étudient.

Une plateforme internet est dédiée à ce concours :
www.bcnboost.ch

Membres du jury du Prix BCN Boost

- ◀ Présidente: Dre **Leila Schwab**, cheffe d'entreprise, Schwab-System
- ◀ **Thibaut Castella**, entrepreneur, Dixi Services SA
- ◀ **Rebecca Garcia**, journaliste
- ◀ **Christian Haenseler**, représentant de la BCN
- ◀ **Antoine Janssens**, entrepreneur, Toast Agency

Fondation culturelle BCN

Depuis 1983, la Fondation culturelle de la BCN contribue à la création artistique dans le canton de Neuchâtel, dans les domaines les plus variés, qu'il s'agisse de théâtre, de littérature, de musique classique ou contemporaine, des beaux-arts ou d'œuvres pluridisciplinaires. Créée à l'occasion du 100^e anniversaire de la banque, elle a pour but de favoriser la création artistique sous toutes ses formes par l'attribution d'aides financières accordées à des institutions culturelles ou par l'achat d'œuvres d'art.

La structure et le fonctionnement de la Fondation culturelle BCN sont définis par ses statuts. Le Conseil d'administration de la BCN forme le Conseil de fondation. Celui-ci nomme une commission de répartition indépendante de cinq membres, dont un représentant du Conseil de Fondation. La commission se réunit cinq fois par année et procède à la distribution de soutiens pour un montant maximum de CHF 300'000 par année.

La commission de répartition accorde ses aides à des acteurs culturels, émergents ou reconnus, tenant compte de divers critères parmi lesquels figurent, entre autres, qualité, professionnalisme et originalité du projet. Les œuvres présentées doivent nécessairement avoir un lien avec le canton de Neuchâtel, notamment à travers l'implication d'artistes neuchâtois.

En 2022, la commission de répartition a distribué CHF 299'900 à 66 bénéficiaires. Depuis sa création et jusqu'à ce jour, la Fondation culturelle BCN a attribué au total CHF 6'546'050 à 1461 bénéficiaires.

A noter qu'en 2023, le jury connaîtra une évolution, deux membres sortants (le président Giorgio Ardia et Nathalie Herschdorfer) seront remplacés et Cynthia Uelligger cède sa place à Dan Noël comme représentant du Conseil d'administration.

Membres de la commission de répartition de la Fondation culturelle BCN

- ◀ Président: **Giorgio Ardia**, retraité et consultant culturel
- ◀ **Thierry Chatelain**, directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel
- ◀ **Laurent De Ceuninck**, professeur au Conservatoire de musique neuchâtois
- ◀ **Nathalie Herschdorfer**, directrice de Photo Elysée à Lausanne
- ◀ **Cynthia Uelligger**, administratrice BCN



03

Reflets
conjoncturels



Entraînement de l'Association neuchâteloise de course d'orientation, La Chaux-du-Milieu

Une dynamique économique chamboulée

Les tensions géopolitiques et les tensions inflationnistes ont pénalisé la croissance économique l'an dernier.

La normalisation n'a pas eu lieu et, en 2022, selon le Fonds monétaire international, le produit intérieur brut mondial a progressé de 3,4%. En 2023, la Chine et l'Inde seront à nouveau des locomotives.

Reflets conjoncturels

Economie mondiale

◀ **Malgré l'envolée de l'inflation et le conflit entre l'Ukraine et la Russie, l'économie mondiale a affiché une belle résistance avec une croissance du PIB de 3,4% en 2022.**

◀ **La détermination des banques centrales à lutter contre le renchérissement devrait pénaliser la dynamique économique en 2023.**

L'année 2022 restera gravée comme l'une des pires de l'histoire des marchés financiers. A l'exception des matières premières, toutes les classes d'actifs ont terminé l'exercice en territoire négatif. Les investisseurs n'ont donc eu aucun endroit pour se réfugier et enregistrent des moins-values importantes.

Quant à l'économie mondiale, elle a enchaîné sans discontinuer les chocs en 2022. Covid-19, conflit en Ukraine, envolée de l'inflation, dégringolade des bourses, resserrement monétaire, voilà ce qui a successivement touché les grandes économies. Malgré ces soubresauts à répétition, ces dernières se sont montrées particulièrement résistantes.

Les ménages consomment

Selon le Fonds monétaire international (FMI), le produit intérieur brut (PIB) mondial a progressé de 3,4% en 2022

par rapport à l'année 2021, marquée par un fort rebond après la pandémie. L'inflation mondiale a quant à elle atteint quelque 8,8% en 2022.

L'économie mondiale résiste grâce à une consommation et à un investissement privé plus forts que prévu. Au moment de la réouverture des économies, réalité en dehors de la Chine en 2022, les ménages ont dépensé davantage, en puisant notamment dans leur épargne accumulée. Les investissements des entreprises ont crû pour répondre à cette demande plus soutenue.

Dans le détail, la zone euro a particulièrement tiré son épingle du jeu avec une croissance de 3,5% en 2022. Si une partie de cette résilience est venue de l'aide publique (environ 1,2% du PIB de l'Union européenne) octroyée aux ménages et aux entreprises, la situation sur le front énergétique est restée relativement détendue, avec notamment une baisse assez marquée des prix du gaz.

Même s'ils ont enregistré un coup de frein en 2022, les Etats-Unis affichent néanmoins une progression de leur PIB de 2,1%. Malgré l'érosion de leur pouvoir d'achat, les Américains ont continué à consommer, mis en confiance par un marché du travail solide. Mais les perspectives pour 2023 sont plus sombres avec un ralentissement de l'activité économique attendu à 1,4%.

Le retour de la locomotive chinoise

Quant à la Chine, elle a été pénalisée par sa politique stricte de zéro Covid l'an dernier, affichant une progression de seulement 3%, soit sa plus faible croissance depuis 40 ans hors pandémie. Avec son changement de stratégie et sa réouverture en fin d'exercice, le pays devrait rapidement reprendre son rôle de locomotive mondiale (+5,2% en 2023) et sera accompagnée dans ce rôle par l'Inde (+6,8%).

Connaître l'évolution de l'activité économique mondiale en 2023 reste compliquée et dépendra de nombreux facteurs. L'action des banques centrales sera particulièrement déterminante. En effet, ces dernières semblent déterminées à contrer l'inflation à tout prix, et la poursuite de ce durcissement monétaire aura des effets sur la croissance, tout comme le conflit entre la Russie et l'Ukraine. Selon le FMI, l'activité économique mondiale devrait ralentir à 2,9%. C'est moins bien que la moyenne annuelle historique.

	Monde		USA		Eurozone	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
en %						
Croissance du PIB	2,9	3,4	1,4	2,1	0,7	3,5
Chômage	--	--	4,6	3,6	7,0	6,7
Inflation	6,5	8,8	3,5	8,0	5,7	8,4

2022 : estimations
2023 : prévisions
Sources : FMI



Entraînement de l'Association neuchâtelaise de course d'orientation, La Chaux-du-Milieu



Entraînement de l'Association neuchâtelaise de course d'orientation, La Chaux-du-Milieu

Reflets conjoncturels

Economie suisse

◀ **Toujours avec un effet de rattrapage post-Covid, la consommation des ménages helvétiques a soutenu l'activité économique en 2022 (+2%).**

◀ **Une inflation modérée et un marché du travail très robuste offrent une bonne résilience à l'économie suisse.**

En Suisse, en comparaison internationale, l'inflation est restée contenue en 2022, alors que celle de nos voisins allemands a atteint un pic de plus de 10% en 2022. Mais les entreprises helvétiques ont une fois de plus été confrontées à des difficultés pour se procurer des intrants de production. On parle ici d'énergie, de matières premières ou de produits semi-finis: elles ont dû payer plus cher, notamment pour s'assurer de la disponibilité des biens. En effet, le conflit en Ukraine et la politique zéro Covid de la Chine ont continué à impacter les chaînes d'approvisionnement l'an dernier.

La progression du produit intérieur brut (PIB) suisse, corrigé des événements sportifs, a atteint 2% en 2022, selon les experts du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Alors que le commerce extérieur avait joué un rôle de moteur majeur dans la dynamique de croissance en 2021, l'an dernier, c'est la demande intérieure qui a notamment été au rendez-vous.

Plus de tourisme et de loisirs

En effet, la robustesse de la consommation privée - l'effet de rattrapage post-Covid a été visible - ne s'est jamais démentie en cours d'exercice. Les secteurs du tourisme et des loisirs ont particulièrement bénéficié de l'appétit des Helvètes.

L'excellente tenue du marché du travail a également joué son rôle de support. Le taux de chômage est même tombé courant novembre à son plus bas niveau depuis 2001. Corollaire: le recrutement, notamment pour une main-d'œuvre qualifiée, est devenu un défi majeur pour les entreprises en cours d'exercice. Sur l'ensemble de l'exercice 2022, le taux de chômage s'est établi à 2,2%. Les perspectives sont à peine moins bonnes pour 2023, mais le marché du travail devrait continuer à soutenir l'économie.

L'exercice écoulé a également été marqué par l'abandon des taux d'intérêt négatif dans le pays, un instrument qui avait été mis en œuvre en 2015. La Banque Nationale Suisse a procédé à plusieurs tours de vis et ce resserrement monétaire aura notamment un effet sur certains secteurs, comme l'immobilier.

Ralentissement attendu en 2023

Le repli de la demande extérieure et les prix élevés de l'énergie devraient freiner sensiblement l'activité en 2023. Les experts du SECO tablent sur une progression de l'économie helvétique de 1% en 2023, même si la principale crainte d'une pénurie énergétique s'éloigne, y compris pour l'hiver prochain. L'indice suisse des directeurs d'achat (PMI) pour le secteur manufacturier a glissé juste en-dessous du seuil de croissance, fixé à 50 points. L'indice synthétique désaisonnalisé proposé par le Centre de recherches conjoncturelles de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (KOF) confirme cette tendance, là où les services semblent clairement mieux orientés en ce début d'année 2023.

Alors que les Suissesses et les Suisses pourraient être déstabilisés par ces nouveaux paradigmes et l'érosion de leur pouvoir d'achat, ils bénéficient d'une situation de quasi plein emploi. De plus, ils continuent à consommer mais les incertitudes, notamment internationales, restent nombreuses, d'où une certaine prudence à l'heure de faire des prévisions.

en %	Suisse	
	2023	2022
Croissance du PIB	1,0	2,0
Chômage	2,3	2,2
Inflation	2,2	2,9

2022 : estimations
2023 : prévisions
Sources : SECO

Reflets conjoncturels

Economie neuchâteloise

- ◀ **Le taux de chômage, de 3% en moyenne annuelle sur 2022, a reculé à son plus bas niveau depuis 2001. La pénurie de main-d'œuvre constitue un défi pour les entreprises.**
- ◀ **Le canton de Neuchâtel a bénéficié de sa grande ouverture au monde et de la progression très soutenue du secteur horloger l'an dernier.**
- ◀ **En 2023, certains secteurs, comme l'immobilier, devraient voir leur dynamique décélérer.**

Dans le canton de Neuchâtel, le principal obstacle à la production industrielle réside dans la pénurie de main-d'œuvre, selon l'enquête conjoncturelle du KOF de début 2023. Dans le secteur de l'horlogerie, les machines ont effectivement tourné à un régime soutenu l'an dernier, le personnel qualifié étant même difficile à recruter. Selon l'Institut d'économie appliquée de l'Université de Lausanne (CREA), la croissance du produit intérieur brut neuchâtelois a atteint 2,6% en 2022, juste au-dessus de la moyenne romande. Cette excellente dynamique a soutenu l'emploi. Le taux de chômage du canton a reculé à un niveau historiquement bas, soit 3% en moyenne annuelle sur 2022. Il faut remonter jusqu'en 2001 pour observer une moyenne annuelle si basse.

La branche horlogère au top

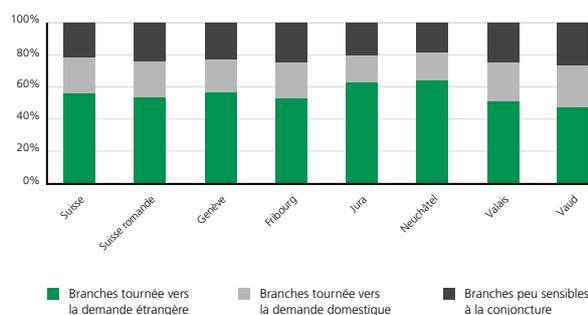
Le tic-tac des montres suisses semble donc imperméable au climat inflationniste et aux tensions géopolitiques mondiales: l'an dernier, les exportations horlogères helvétiques ont battu un nouveau record en dépassant pour la première fois la barre des 24 milliards de francs, selon les chiffres publiés par la Fédération de l'industrie horlogère suisse. Bonne nouvelle, la branche devrait poursuivre sur cette dynamique positive en 2023.

Deux facteurs principaux soutiennent cette croissance. Premièrement, la résilience de l'économie américaine, principal marché d'exportation pour les garde-temps helvétiques et, deuxièmement, la réouverture de la Chine, où le rebond de la croissance est attendu à 5,2% estime le Fonds monétaire international.

Une ouverture qui paie

Historiquement, le fait que le canton de Neuchâtel soit orienté vers la demande étrangère constitue en atout. En effet, Neuchâtel est le canton romand le plus ouvert sur le monde: le poids de ses branches tournées vers l'extérieur est de quelque 64%, contre 53,7% en moyenne en Suisse romande. C'est ce qu'a révélé la 15e étude sur le PIB romand publiée par les six banques cantonales romandes en 2022, en collaboration avec le CREA.

Part des trois groupes de branches dans le PIB en 2021



Sources : Secrétariat d'État à l'économie, Office fédéral de la statistique, CREA

Alors que l'horlogerie constitue une locomotive de croissance et devrait une nouvelle fois jouer ce rôle en 2023, la part de la chimie/pharma dans le produit intérieur brut cantonal a également progressé en dix ans (entre 2011 et 2021) pour passer de 8 à 11,6%.

Corollaire de cette ouverture, une plus grande sensibilité aux aléas conjoncturels. Et en la matière, les perspectives sont plutôt floues avec le conflit en Ukraine, les risques de récession dans certains pays, la flambée des prix, etc. Pour 2023, certains secteurs verront leur dynamique décélérer, comme l'immobilier, influencés par la remontée des taux d'intérêt et donc des conditions de financement. Le CREA se montre plus prudent et table sur une croissance économique de moins de 1% pour le canton.

Croissance du PIB réel	en %	2023	2022
Neuchâtel		0,8	2,6
Suisse		1,0	2,0

2022: estimations
2023: prévisions
Sources: CREA, SECO

Marché immobilier

Après des années de progression, l'immobilier est entré dans un nouveau cycle. L'augmentation marquée des conditions de financement a freiné la dynamique d'achat avec des intensités diverses selon les catégories d'objets. Une économie florissante et le plein emploi ont toutefois soutenu un marché caractérisé par une activité de construction stable mais confrontée à un renchérissement des matériaux.

L'offre toujours très limitée pour l'habitat individuel a maintenu la courbe de croissance, à un rythme toutefois plus modéré. Pour les résidences de haut standing, la demande s'est notablement ralentie en raison du niveau plus élevé du loyer de l'argent. La hausse des taux d'emprunt a rendu la charge financière mensuelle des appartements en PPE à propre usage plus onéreuse que la location. Cette évolution a réduit fortement l'intérêt de la population pour la propriété et a exercé progressivement une pression sur le prix des unités d'habitation à partir du deuxième semestre.

Les immeubles de rendement ont conservé leur attractivité dans ce nouvel environnement

monétaire. Le retour en grâce des placements obligataires a cependant fait évoluer certaines approches de la part des investisseurs institutionnels et privés, tant dans le choix des classes d'actifs que des taux de rendement escomptés. Les exigences accrues en matière d'efficacité énergétique des bâtiments ont en outre amené les acheteurs à se montrer toujours plus sélectifs dans leurs critères d'analyse. Cette nouvelle situation de marché favorise le segment locatif et assure, malgré des corrections de valeur possibles, de bonnes perspectives pour les biens résidentiels.

Dans une conjoncture très favorable, les divers secteurs économiques se sont concentrés sur les effets de la crise énergétique, les problèmes d'approvisionnement et le manque de main-d'œuvre. Ces enjeux majeurs et un accroissement du coût de la dette ont relégué au second plan passablement de projets et investissements immobiliers. Des prévisions de croissance plus mitigées pour l'exercice 2023 ne devraient pas pour autant affecter la cote des surfaces administratives, commerciales et industrielles.

A man with a beard, wearing a light blue long-sleeved button-down shirt and grey patterned trousers with a brown belt, stands in a room with wood-paneled walls. He is gesturing with his hands as if speaking or presenting. In the foreground, a table is partially visible with some papers and a pink object. The overall scene suggests a professional meeting or presentation.

04

Gouvernance
d'entreprise



Sensibilisation du personnel à la durabilité via la Fresque du climat, Neuchâtel



Sensibilisation du personnel à la durabilité via la Fresque du climat, Neuchâtel

Gouvernance d'entreprise

1. Missions et structure de la Banque Cantonale Neuchâteloise

- ◀ La BCN a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. En principe, elle ne consent des crédits qu'à des personnes ou des entités juridiques domiciliées dans le canton.
- ◀ La BCN est un établissement de droit public, indépendant de l'Etat et doté de la personnalité juridique. Elle est régie par la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise.
- ◀ L'Etat garantit les engagements de la BCN.
- ◀ La BCN ne détient pas de participations qualifiées dans des sociétés cotées. Les autres participations de la banque sont présentées dans les tableaux 6 et 7 de l'information se rapportant au bilan.
- ◀ La BCN n'a pas l'obligation d'établir des comptes consolidés.

2. Structure du capital

- ◀ Le capital de dotation de la BCN est versé et détenu intégralement par l'Etat de Neuchâtel (présentation de l'état des capitaux propres, page 70).
- ◀ La BCN peut émettre, avec l'accord du Conseil d'Etat, des bons de participation bénéficiant uniquement de droits patrimoniaux. Ceux-ci ne sont pas couverts par la garantie de l'Etat. A ce jour, la banque n'a pas utilisé cette possibilité de financement.

3. Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe supérieur de la banque. Il exerce la haute direction, la surveillance et le contrôle de la BCN. Tous les membres du Conseil d'administration répondent aux critères d'indépendance selon circ.-FINMA 17/1.



De gauche à droite et de haut en bas :

Jean Studer

1957, Suisse, Neuchâtel

Cynthia Uelligger

1970, Suisse, Les Ponts-de-Martel

Pierre Bongard

1965, Suisse, Genève

Elisabeth Bourqui

1975, Suisse, Coppet

Andrea Dunbar

1973, Suisse, Saint-Blaise

Hervé Froidevaux

1974, Suisse, Neuchâtel

Dan Noël

1975, Suisse, Saint-Sulpice (NE)

Portrait

Conseil d'administration

3.1 Composition et activités

Le Conseil d'administration se compose de sept personnes :

Jean Studer

1957, Suisse, Neuchâtel

Président, depuis 2019
Président du Comité de banque
Président du Conseil de la Fondation culturelle
Président du Conseil de la Fondation de cautionnement
Vice-président du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN

Formation

Licence en droit (Université de Neuchâtel)
Brevet d'avocat

Parcours professionnel

Avocat indépendant au barreau (1981-2005)
Conseiller d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel, chef du département de la justice, de la sécurité et des finances (2005-2012)
Président du Conseil de banque de la Banque Nationale Suisse (2012-2019), membre de ce Conseil (2007-2008), vice-président (2008-2012)

Autres activités

Président de Latitude 21 (depuis 2018)
Président du Conseil de fondation de la Cinémathèque suisse (depuis 2016)
Président du Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel (2009-2010)
Conseiller aux Etats (1999-2005), à ce titre, membre de plusieurs commissions parlementaires notamment de la Commission des affaires juridiques, de la Commission de la santé et de la sécurité sociale, de la Commission de l'économie et des redevances, de la Commission des institutions politiques présidée entre 2003 et 2005
Député au Grand conseil de la République et Canton de Neuchâtel (1993-2000), à ce titre, président de la Commission chargée d'une révision totale de la constitution cantonale
Membre du législatif de la ville de Neuchâtel (1988-1997)

Cynthia Uelligger

1970, Suisse, Les Ponts-de-Martel

Membre depuis 2018, Vice-présidente depuis avril 2021
Présidente du Comité de rémunération/nomination
Vice-présidente du Conseil de la Fondation culturelle et membre de la Commission de répartition (représentante du Conseil d'administration)
Vice-présidente du Conseil de la Fondation de cautionnement
Vice-présidente du Comité de banque
Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN

Formation

Certificat de marketing et communication d'entreprise (CEFCO Neuchâtel)
Certificat de secrétaire de direction trilingue (Ecole Bénédict Neuchâtel)
Maturité section langues modernes (Gymnase de Fleurier)

Parcours professionnel

Secrétaire des ventes, Société Industrielle de la Doux SA, Saint-Sulpice (NE) (1992)
Diverses fonctions auprès de Bourquin SA Couvet et Oensingen (SO), assistante de direction, responsable des RH du groupe, secrétaire du Conseil d'administration (1992-2002)
Directrice Centre de Profit Couvet (2003-2015)
Direction des ventes et membre de la direction du Groupe Bourquin SA (depuis 2015)

Autres activités

Membre du Conseil d'administration de la Chambre neuchâtoise du commerce et de l'industrie (CNCI) (2010-2022)
Membre du Conseil d'administration de l'Hôtel de l'Aigle SA
Membre du conseil de gestion Goût & Région (Hôtel de l'Aigle Couvet et Mines d'Asphalte Travers)
Déléguée Association Réseau des Fleurons Val-de-Travers
Membre du jury Swiss Packaging Award
Présidente Marketing Committee ALLIABOX International
Présidente Association Cinéma Colisée Couvet (2003-2016)

Pierre Bongard

1965, Suisse, Genève

Membre, depuis 2018
Président du Comité Audit et Risques
Membre du Conseil de la Fondation culturelle
Membre du Conseil de la Fondation de cautionnement

Formation

Maîtrise ès sciences économiques
(HEC – Université de Lausanne)
Expert-comptable diplômé

Parcours professionnel

Associé de KPMG SA, Genève,
Conseil bancaire et financier (1991-2010)
Conseiller d'entreprise, Associé-gérant de
Wisebow Advisers LLC, Genève (depuis 2010)
Président de l'organe de contrôle
de Mirabaud SCA, Genève (depuis 2013)
Vice-président du Conseil de fondation
de la Fondation Rising Tide, Schaffhouse
(depuis 2017)
Vice-président du Conseil d'administration,
Président du Comité d'audit de Dukascopy
Bank (Suisse) SA (2010-2018)
Vice-président du Conseil d'administration,
président du Comité d'audit de Barclays Bank
(Suisse) SA (2010-2019)
Membre du Conseil d'administration de
SuisseTechPartners SA, Genève (2015-2020)

Autres activités

Intervenant pour la formation des
administrateurs, Swiss Board School
et EXPERTSuisse
Membre du Conseil de fondation de
la Fondation Genève Place Financière
(2010-2017)
Membre du Comité exécutif de
l'association Le Réseau (2010-2016)
Président de l'Ordre Genevois de la
Chambre Fiduciaire (2007-2014)

Elisabeth Bourqui

1975, Suisse, Coppet

Membre, depuis 2021
Membre du Comité Audit et Risques
Membre du Conseil de la Fondation culturelle
Membre du Conseil de la Fondation
de Cautionnement

Formation

Docteure en Mathématiques financières
(Ecole polytechnique fédérale de Zurich)
Master en Mathématiques
(Ecole polytechnique fédérale de Zurich)

Parcours professionnel

Membre du groupe de conseil stratégique et
de gestion des risques, Crédit Suisse, Zurich
Division produits dérivés, Directrice Société
Générale, New York et Montréal (2004-2009)
Responsable du groupe fonds nationaux et du
groupe d'investissements responsables-Canada,
Mercer, Montréal (2009-2012)
Responsable de la gestion des fonds de
pension, Groupe ABB, Zurich (2012-2018)
Directrice des investissements COIO,
CalPERS, Sacramento (2018-2019)
Co-fondatrice et directrice, BERG Capital
Management, Lausanne (depuis 2019)

Autres activités

Membre du Conseil d'administration
de la Banque Vontobel Holding SA,
Zurich (depuis 2015)
Membre du Conseil d'administration
de la Chambre du Commerce Suisse-Japon,
Zurich (depuis 2016)
Membre du Conseil de la Fondation
Louis Jeantet, Genève (depuis 2020)
Membre du Conseil de la Fondation
Greenbrix, Lucerne (depuis 2020)
Chairman et Membre du Conseil
d'administration d'Helsana HIAG,
fonds d'investissement de la compagnie
d'assurance Helsana, Suisse (depuis 2021)
Membre du Conseil d'administration
d'Athora NL, compagnie d'assurance,
Pays-Bas (depuis 2021)
Présidente du Comité Risques et revue
des investissements (depuis 2022)

Andrea Dunbar

1973, Suisse, Saint-Blaise

Membre, depuis 2020
Membre du Comité Audit et Risques
Membre du Conseil de la Fondation culturelle
Membre du Conseil de la Fondation
de Cautionnement
Membre du Comité de rémunération/nomination

Formation

EMBA en gestion de la technologie
(Ecole polytechnique fédérale de Lausanne)
Docteure en physique
(Trinity College, Université de Dublin, Irlande)
Bachelor en physique
(Université de St. Andrews, Ecosse)
Maturité anglaise avec spécialisation
en mathématiques, physique, chimie,
psychologie (Godalming, Angleterre)

Parcours professionnel

Courtier en assurances, Andrew Wallas
& Marsh, Londres (1996-1997)
Assistante de recherche, Ecole Polytechnique
Fédérale de Lausanne (2003-2006)
Cheffe de projet et Ingénieure R&D,
CSEM – Centre Suisse d'Electronique
et Microtechnique SA (2006-2016)
Maître de conférence « executive MBA »,
Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
(depuis 2017)
Cheffe de section, Intelligence Artificielle Edge
et Vision, CSEM – Centre Suisse d'Electronique
et Microtechnique SA (depuis 2017)

Autres activités

Maître de conférences à l'Ecole polytechnique
fédérale de Lausanne EMBA (depuis 2017)
Membre du comité tinyML Switzerland
Membre du sous-comité de l'IEEE IES TCFA
Leader académique de la « Machine learning
clinic » chez Data Innovation Alliance
(depuis 2018)

Hervé Froidevaux

1974, Suisse, Neuchâtel

Membre depuis mai 2022
 Membre du Comité de banque
 Membre du Conseil de la Fondation culturelle
 Membre du Conseil de la Fondation de Cautionnement
 Membre du Comité de rémunération/nomination
 Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN

Formation

NDK Entscheidungsfaktor Raum, Urbanisme (Ecole polytechnique fédérale de Zurich)
 Licence en économie d'entreprises (Université de Zurich)

Parcours professionnel

Chef de projet, ecoptima AG, Berne (2005-2006)
 Senior Consultant, Wüest Partner SA, Genève (2006-2010)
 Directeur, Wüest Partner SA, Genève (2010-2012)
 Partenaire, Wüest Partner AG, Zurich (2013-2021)
 Membre du Comité exécutif, Wüest Partner France SAS, Paris (2020-2021)
 Strategic Advisor, indépendant (depuis 2022)

Autres activités

Membre des Comités de placement, Fondations immobilières Pensimo, Turidomus et Adimora
 Membre du Comité de placement Realitim III SCmPC (développement immobilier)
 Membre des Conseils d'administration Régimo Lausanne et Régimo Genève (gérances du groupe Pensimo)
 Membre du Conseil d'administration GEP SA (Fonds immobilier romand)
 Membre du Conseil d'administration ECCO2 Solutions AG (Proptech énergie)
 Membre du Conseil stratégique (Beirat) Bauart Architectes et Urbanistes SA

Dan Noël

1975, Suisse, Saint-Sulpice (NE)

Membre depuis juillet 2022
 Membre du Conseil de la Fondation culturelle
 Membre du Conseil de la Fondation de cautionnement
 Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN

Formation

Bachelor en sciences économiques avec option gestion d'entreprises (Université de Neuchâtel)
 Maturité fédérale & Baccalauréat (Gymnase de Fleurier)

Parcours professionnel

Chef de projet Executive information systems Nestec SA, Vevey (1999-2001)
 Conseiller études et analyses clients, Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne (2001-2003)
 Product Manager, Banque Cantonale de Genève, Genève (2003-2005)
 Consultant indépendant Marketing & Business intelligence, Neuchâtel (2005)
 Conseiller Marketing – Recherche et Développement, Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne (2005-2007)
 Associé et directeur général, M.E.S. Gestion Sàrl, Neuchâtel (depuis 2007)
 Fondateur et associé Starterland, Neuchâtel (depuis 2018)
 Créateur et porteur de projets, Digitalizers, Neuchâtel (depuis 2021)

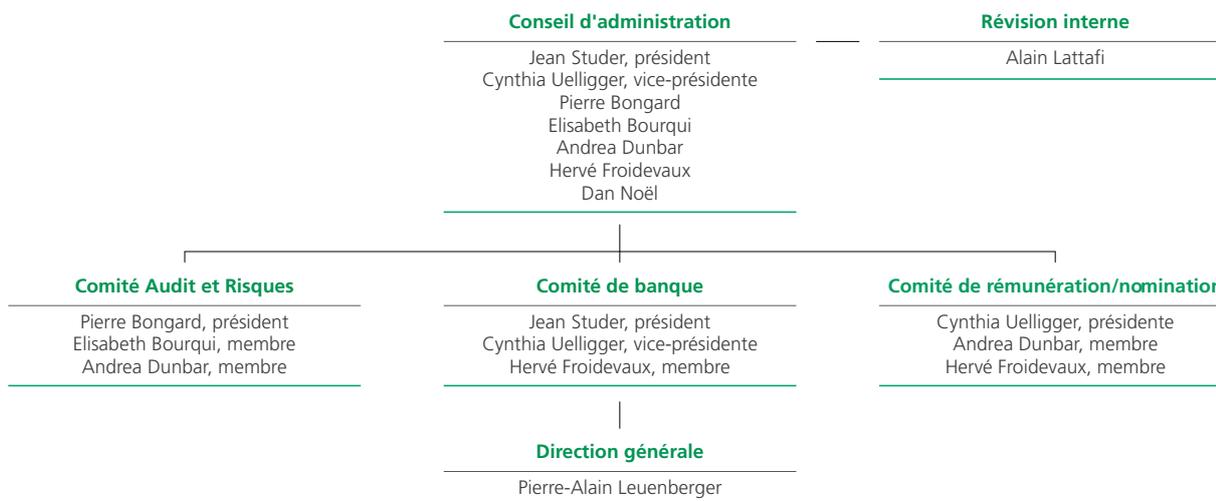
Autres activités

3.2 Election et durée du mandat

Le Conseil d'administration est nommé par le Conseil d'Etat au début de chaque période administrative et est rééligible jusqu'à l'âge limite fixé à 70 ans.

3.3 Organisation interne et compétences du Conseil d'administration

Structure organisationnelle au 1^{er} janvier 2023



3.3.1 Conseil d'administration

Les compétences et obligations du Conseil d'administration sont fixées dans la loi sur la BCN et le règlement d'organisation. Le Conseil d'administration dispose notamment des compétences, intransmissibles et inaliénables, suivantes :

Il définit la politique générale de la banque ainsi que son champ d'activité. Il veille à l'application de la loi et des règlements. Il fixe l'organisation et définit les compétences. Il approuve les règlements nécessaires à la gestion de la banque. Il nomme le directeur général et les membres de la direction, le responsable de la Révision interne ainsi que les cadres de la banque. Il choisit l'organe de révision externe. Il fixe les traitements du directeur général, des membres de la direction, du responsable de la Révision interne ainsi que les bases générales du traitement des collaboratrices et collaborateurs. Il décide de l'octroi de crédits aux organes. Il exerce la surveillance et le contrôle des gros risques selon l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR). Il autorise les opérations immobilières ainsi que l'acquisition et la vente de participations permanentes. Il fixe le cadre de la gestion

globale des risques et en réexamine périodiquement l'adéquation. Sont soumises à la ratification du Conseil d'Etat :

- ◀ La nomination du directeur général,
- ◀ La rémunération des membres du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par mois. Il délibère valablement en présence de quatre de ses membres au moins et prend ses décisions à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante. Les séances du Conseil d'administration font l'objet d'un procès-verbal des décisions prises.

Durant l'exercice sous revue, la composition du Conseil d'administration a évolué par l'arrivée d'Hervé Froidevaux au 1^{er} mai 2022, en remplacement de Philippe Maquelin, et de Dan Noël au 1^{er} juillet 2022, en remplacement de Samuel Bendahan. La composition des comités a ainsi été également revue.

3.3.2 Comité de banque

Le Comité de banque se compose du président, de la vice-présidente et d'un autre membre du Conseil d'administration.

Dans le cadre de la politique générale de la banque définie par le Conseil d'administration, les compétences du Comité de banque sont les suivantes :

- ◀ Il prend les décisions et exerce les compétences que lui délègue le Conseil d'administration;
- ◀ Il supervise l'octroi de crédits selon le règlement d'attribution des compétences;
- ◀ Il préavise les affaires de crédits qui sont du ressort du Conseil d'administration.

Le Comité de banque se réunit aussi souvent que les affaires de la banque l'exigent, en principe toutefois chaque mois. Pour délibérer valablement, deux des membres au moins du Comité de banque doivent être présents. En cas d'absence de deux membres du Comité de banque, le Conseil d'administration désigne un remplaçant parmi ses membres.

Les décisions du Comité de banque sont prises à la majorité absolue des membres présents. Lorsque deux membres sont présents, les décisions sont prises à l'unanimité. Les séances du Comité de banque sont dirigées par le président, en cas d'empêchement par la vice-présidente ou, à défaut, par un autre membre.

Avec effet au 1^{er} mai 2022, le Conseil d'administration a nommé Hervé Froidevaux en tant que membre en remplacement de Philippe Maquelin.

3.3.3 Comité Audit et Risques

Le Comité Audit et Risques est composé de trois membres du Conseil d'administration. Il répond aux critères d'indépendance selon la Circ.-FINMA 17/1. La mission, l'organisation et les responsabilités du Comité Audit et Risques sont fixées dans un règlement approuvé par le Conseil d'administration.

Le Comité Audit et Risques approuve le programme annuel d'audit de la Révision interne. Il surveille et évalue l'efficacité et l'indépendance de l'organe de révision externe ainsi que sa collaboration avec la Révision interne. Il examine le rythme d'audit et les résultats d'audit de la Révision interne et de l'organe de révision externe.

Il prépare et préavise à l'attention du Conseil d'administration les décisions relatives aux états financiers et à leur préparation. Le Comité Audit et Risques est également le principal appui du Conseil d'administration pour les différentes questions relevant de la gestion des risques et des contrôles. Il formule, sur ces questions, tous types de préavis pouvant faciliter les prises de décision du Conseil d'administration.

Le Comité Audit et Risques se réunit au minimum quatre fois par année. Des séances supplémentaires peuvent être demandées par un des membres du Comité Audit et Risques, par le responsable de la Révision interne, le responsable Gestion des risques & contrôle interne, ou un membre du Comité de direction.

Avec effet respectivement au 1^{er} mai et au 1^{er} juillet 2022, le Conseil d'administration a nommé Andrea Dunbar en tant que membre, en remplacement de Philippe Maquelin, et Elisabeth Bourqui, en remplacement de Samuel Bendahan.

3.3.4 Comité de rémunération/nomination

Le Comité de rémunération/nomination est composé de trois membres du Conseil d'administration. La mission, l'organisation et les responsabilités du Comité de rémunération/nomination sont fixées dans un règlement approuvé par le Conseil d'administration.

Le Comité dirige la procédure de nomination du directeur général et des membres de la direction. Il s'assure que le système de rémunération et d'évaluation appliqué au personnel de la banque est basé sur des critères objectifs. Il veille également à la transparence et à l'impartialité du système de rémunération et d'évaluation des performances appliqué au sein de la banque.

Le Comité ne décharge pas le Conseil d'administration de sa responsabilité mais le préavise en matière de nomination du directeur général et des membres de la direction, de fixation des traitements du directeur général, des membres de la direction et du responsable de la Révision interne, ainsi que des bases générales du traitement du personnel.

Avec effet au 1^{er} mai 2022, le Conseil d'administration a nommé Hervé Froidevaux en tant que membre en remplacement de Philippe Maquelin.

3.4 Révision interne

La Révision interne effectue des contrôles réguliers portant sur toute l'activité de la BCN. Elle dispose d'un droit illimité à l'information. Elle établit des rapports sur le résultat de ses contrôles à l'attention du Comité Audit et Risques, du Conseil d'administration et de l'organe de révision externe. Annuellement, un rapport d'activité est adressé au Conseil d'administration et aux censeurs. La Révision interne est subordonnée au Conseil d'administration. Elle est indépendante de la Direction. Le responsable participe aux séances du Comité Audit et Risques. La Révision interne répond aux exigences qualitatives de l'Association suisse d'audit interne (IIA - Switzerland). L'effectif du service est de quatre collaborateurs y compris le responsable :

Alain Lattafi

1969, Suisse, Apples

Responsable de la Révision interne, depuis 2019

Formation

Expert-comptable diplômé
Master en statistiques (Université de Neuchâtel)
Licence en sciences économique (HEC – Université de Lausanne)

Parcours professionnel

Statisticien, Département de la prévoyance sociale et des assurances, Administration cantonale, Lausanne (1993-1995)
Auditeur bancaire, PricewaterhouseCoopers SA, Genève (1995-2006)
Senior Manager, accounting services, structured finance, PricewaterhouseCoopers Ltd, Londres (2006-2008)
Directeur, audit services financiers, Réviseur responsable autorisé par la FINMA/ASR, PricewaterhouseCoopers SA, Genève (2008-2018)

3.5 Censeurs

Les censeurs ont pour tâche de veiller à l'observation des dispositions cantonales régissant l'activité de la banque. Ils sont désignés par le Conseil d'Etat. Ils examinent notamment la politique de la banque en matière de crédits, d'engagements et de provisions, ainsi que la manière dont la banque gère les risques du marché, et font rapport au

Conseil d'Etat. A cet effet, ils ont accès aux procès-verbaux du Conseil d'administration, aux rapports de la Révision interne et de l'organe de révision externe, ainsi qu'à tous les documents de la banque qu'ils estiment nécessaires à l'accomplissement de leur tâche. Les censeurs se réunissent, selon les besoins, au minimum une fois par trimestre.

Christian Blandenier

1965, Suisse, Val-de-Ruz

Censeur, 2010-2022

Formation

Licence en droit (Université de Neuchâtel)
Brevets d'avocat et de notaire

Parcours professionnel

Avocat et notaire, associé dans une étude à Cernier (depuis 1993)

Autres activités

Président du Conseil de fondation des Perce-Neige

Yves Froidevaux

1964, Suisse, Neuchâtel

Censeur, 2005-2022

Formation

Licence ès lettres (Université de Neuchâtel)

Parcours professionnel

Chercheur en histoire économique et bancaire, (Université de Neuchâtel et London School of Economics) (1994-2001)
Gestionnaire du site Internet de l'administration cantonale neuchâteloise (2002-2004)
Collaborateur scientifique à l'Office fédéral de la statistique (OFS) (depuis 2005)

Autres activités

Vice-président Conseil d'administration La coopérative d'en face, coopérative d'habitants à Neuchâtel

Johanne Lebel Calame

1952, Canada et Suisse, Val-de-Travers

Censeuse, 2007-2022

Formation

Licence ès lettres (Université Laval, Québec, Canada)
Diplôme d'anglais (Université de Nottingham, Angleterre)

Parcours professionnel

Traductrice, Collège Algonquin des Arts appliqués et de la Technologie, Ottawa, Ontario (Canada) (1972-1976)
Correctrice, Editions de la Baconnière, Boudry (1985-1996)
Traductrice et correctrice indépendante (1978-1985 et depuis 1996)

Autres activités

Députée au Grand Conseil (2007-2021)
Membre du Conseil d'administration de la coopérative Télésiège Buttes-La Robella et Télésiège Chasseron-Nord (TBRC)

Dans le cadre d'une révision partielle de la Loi sur la BCN (LBCN), la fonction des censeurs, particularité de la Banque Cantonale Neuchâtelaise que l'on ne retrouve pas dans d'autres cantons, a été supprimée au 31 décembre 2022, sans conséquence sur l'organisation de la banque. Cette fonction initialement destinée à assurer au Conseil d'État que l'activité de la banque est conforme à son cadre normatif a en effet vu sa mission de surveillance assumée de plus en plus par d'autres organes. Les organes de révision interne et externe ont notamment vu leurs pouvoirs s'accroître au cours des vingt dernières années. Mais surtout, la surveillance de la FINMA a vu ses tâches, ses moyens et sa réglementation considérablement augmenter, et avec eux son pouvoir de surveillance et l'étendue de celui-ci, comme le constatent tous les acteurs des marchés financiers en Suisse. Face à ces évolutions, l'institution des censeurs ne se justifiait plus.

3.6 Instruments de gestion et de contrôle

De manière à ce que le Conseil d'administration puisse exercer les tâches de surveillance qui lui reviennent, la Direction lui présente et commente les états financiers et la tenue du budget selon des situations établies mensuellement, semestriellement et annuellement. La Direction informe le Conseil d'administration de la situation générale dans les domaines d'activités de la BCN, de l'évolution

des résultats et des litiges ainsi que des créances compromises et en souffrance, et des décisions d'amortissement selon les principes comptables et d'évaluation arrêtés par la banque. De plus, le Conseil d'administration dispose des moyens d'information tels que :

- ◀ Rapports de la Révision interne
- ◀ Rapports de l'organe de révision externe
- ◀ Rapports d'analyse structurelle du bilan (rapports ALM - Asset Liability Management)
- ◀ Rapports agrégés sur les risques (rapports portant sur l'évolution du profil de risques)
- ◀ Rapports trimestriels sur les comptes
- ◀ Rapports Compliance
- ◀ Rapport sur les crédits à la clientèle
- ◀ Indicateurs de performance clés.

La gestion des risques est détaillée à l'annexe des comptes annuels, point C), page 75.



De gauche à droite et de haut en bas :

Pierre-Alain Leuenberger _____

1971, Suisse, Saint-Blaise

Pedro Palomo _____

1969, Espagne, Neuchâtel

Philippe Ducommun _____

1964, Suisse, Neuchâtel

Mike Jaberg _____

1980, Suisse, Colombier

Portrait

Direction

4. Direction

Elle gère les affaires de la banque conformément à la loi sur la BCN, aux règlements de la banque, aux décisions du Conseil d'administration et du Comité de banque. La Direction se réunit au minimum une fois par mois et chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. Le directeur général prend part aux séances du Conseil d'administration, du Comité Audit et Risques et du Comité de banque avec voix consultative.

La BCN est dirigée par un directeur général et trois directeurs responsables

- ◀ du Marché
- ◀ des Finances, des Crédits ainsi que des Risques
- ◀ de la Logistique

4.1 Directeur général et directeurs au 1^{er} janvier 2023

Pierre-Alain Leuenberger

1971, Suisse, Saint-Blaise

Directeur général, depuis 2017
Président du Conseil de la Fondation Epargne 3
Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN

Formation

Master of Advanced Studies in Banking & Finance HES
Diplôme fédéral d'économiste bancaire

Parcours professionnel

REBA Révision, Ostermundigen (1990-1995)
Fonctions de direction auprès de Clientis Caisse d'Epargne CEC SA à Courtelary (1995-2005)
BCN:
- Conseiller Clientèle Entreprises (2005-2008)
- Directeur de la Gestion des crédits (2008-2015)
- Directeur général adjoint (2016)

Autres activités

Membre du Conseil d'administration de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI)
Membre du Comité de la Chambre immobilière neuchâteloise
Membre du Conseil d'administration de l'Union des Banques Cantionales Suisses
Membre du Conseil stratégique consultatif de Microcity SA
Membre du Conseil d'administration de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA

Pedro Palomo

1969, Espagne, Neuchâtel

Directeur, responsable Marché, depuis 2018
Suppléant du directeur général

Formation

Diplômes Advanced & Senior Management Programs
IE Business School Madrid
Certificat fédéral de capacité d'employé de banque

Parcours professionnel

Société de Banque Suisse, La Chaux-de-Fonds (1989-1994)
Fonctions de cadre auprès d'UBS SA, Neuchâtel (1994-1999)
BCN:
- Conseiller Clientèle Entreprises (2000-2008)
- Responsable de la Clientèle Entreprises du Littoral neuchâtelois (2008-2012)
- Responsable des secteurs de la Clientèle Entreprises et du Private Banking (2012-2014)
- Responsable du Marché du Littoral neuchâtelois (2014-2018)

Autres activités

Membre du Conseil de fondation Les Perce-Neige
Membre de la Commission cantonale de l'action sociale
Membre du Conseil d'administration du Parking Place Pury SA
Membre du Conseil d'administration du Parking du Port SA
Membre du Conseil d'administration du bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux de La Chaux-de-Fonds (BCMP)

Philippe Ducommun

1964, Suisse, Neuchâtel

Directeur, responsable Logistique, depuis 2008

Formation

Brevet fédéral de spécialiste de la conduite d'un groupe
Certificat fédéral de capacité d'employé de banque

Parcours professionnel

Bank Hofmann AG, Zurich (1983-1992)
BCN:
- Responsable de l'administration des titres (1992-1997)
- Responsable du négoce et de l'administration des titres (1997-2007)

Mike Jaberg

1980, Suisse, Colombier

Directeur, responsable Finances, Crédits & Risques, depuis 2021

Formation

Master of Advanced Studies in Banking & Finance HES
Diplôme fédéral d'économiste bancaire
Brevet fédéral de spécialiste en économie bancaire

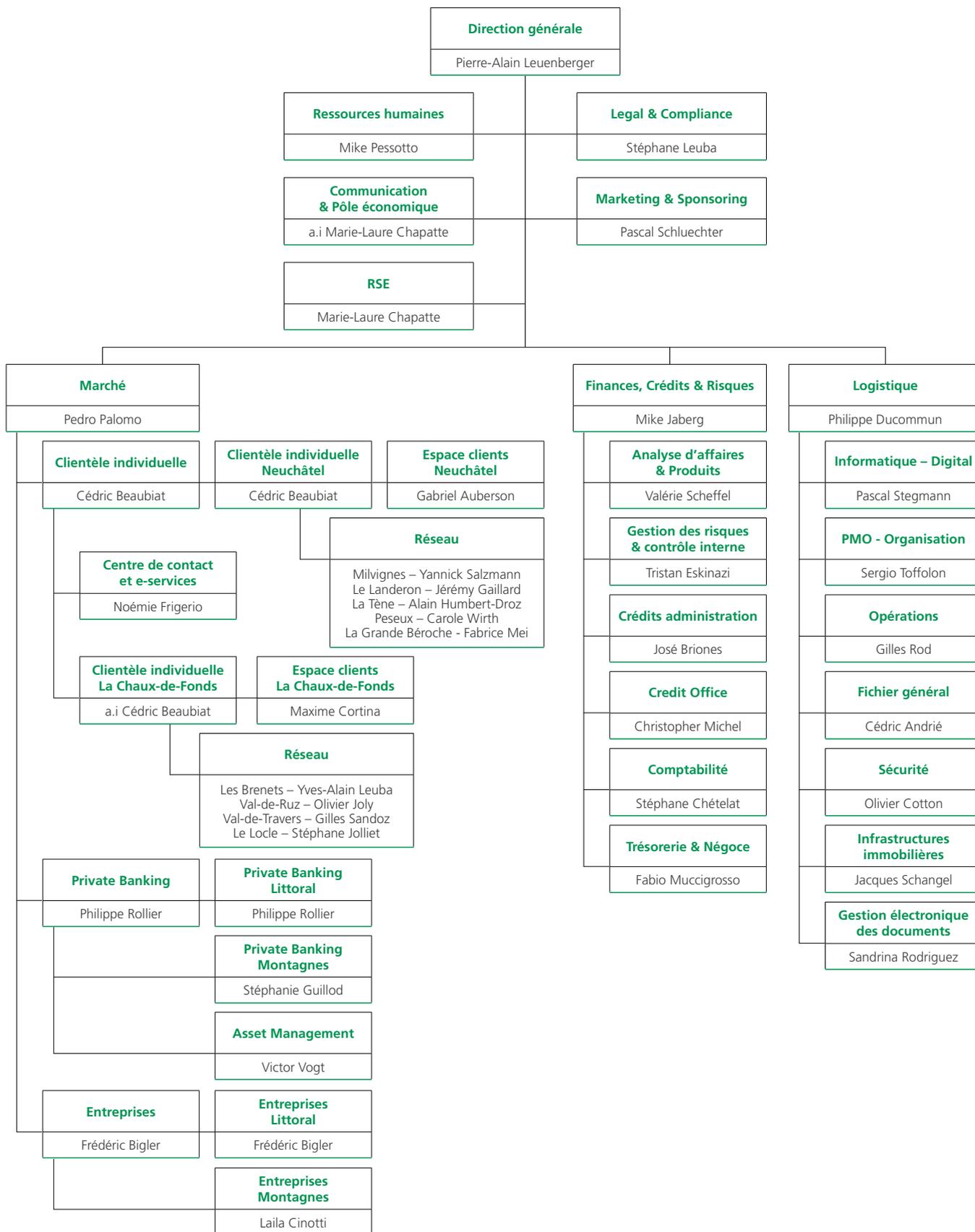
Parcours professionnel

Banque Cantonale de Zurich, conseiller à la clientèle (1998-2000)
BCN:
- Réviseur interne (2000-2005)
- Conseiller Clientèle Entreprises (2005-2012)
- Responsable de la Clientèle Entreprises du Littoral neuchâtelois (2012-2016)
- Responsable de la Gestion des crédits (2016-2021)

Autres activités

Membre du Conseil de Fondation de Finergence
Membre du Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Jura

4.2 Organigramme opérationnel et fonctionnel au 1^{er} mars 2023



4.3 Conseillères/ers Entreprises

Prénom Nom	Localisation
Anthony Adam	Neuchâtel
Kevan Carloni	La Chaux-de-Fonds
Giovanni Comini	Neuchâtel
Jonathan Lara Muñoz	La Chaux-de-Fonds
Eden Lehmann	La Chaux-de-Fonds
Salvatore Mangione	Neuchâtel
Alexandre Morciano	Neuchâtel
Jean-Daniel Tinembart	La Chaux-de-Fonds
Belma Udovic	Neuchâtel
Carmen Vulliemin	Neuchâtel

4.4 Conseillères/ers Private Banking

Prénom Nom	Localisation
David Cappilli	Neuchâtel
Michelle Monnier	Neuchâtel
Olivier Nicolet	Neuchâtel
Jérémy Premand	La Chaux-de-Fonds
Arielle Raemy Schwab	Neuchâtel
Gary Sapsford	Neuchâtel
Dino Saric	Neuchâtel
Nicolas Schwaar	La Chaux-de-Fonds

4.5 Conseillère Planification financière

Prénom Nom	Localisation
Sandra Hegetschweiler	Neuchâtel

4.6 Conseillères/ers Clientèle individuelle

Prénom Nom	Localisation
Sélim Abdelzaher	Peseux
Jonas Baer	Neuchâtel
Steve Battistella	Neuchâtel
Stéphane Billieux	Le Landeron
Dario Cambeiro	La Tène
Céline Colo	Val-de-Travers
Alain Cuche	La Chaux-de-Fonds
Rossella De Rossi	Milvignes
Marie-Eve Desarzens	Neuchâtel
Yan Furer	Val-de-Travers
Yann Giussani	Neuchâtel
Cyrille Guerdat	La Chaux-de-Fonds
Monique Gusmini	Val-de-Ruz
Kevin Hurni	La Chaux-de-Fonds
Gaëtan Jolliet	La Chaux-de-Fonds
Maximilian Leuba	Val-de-Ruz
Tim Noël	Neuchâtel
Philippe Paratte	Neuchâtel
Fanny Pisino	Peseux
Mélissa Silvestri	Le Locle
Nathan Stierli	La Grande-Béroche
Dren Tsaka	Milvignes
François Utiger	La Chaux-de-Fonds
Michel Vermot	Milvignes

5. Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction, participations et prêts

5.1 Rémunération du Conseil d'administration et des Censeurs

La rémunération des membres du Conseil d'administration de la BCN est fixée de la manière suivante :

Rémunération	CHF
Indemnité annuelle fixe	30'000
Indemnité de séance	500
Indemnité du/de la président/e	90'000
Indemnité du/de la vice-président/e	30'000
Indemnité de membre du Comité de banque	20'000

Les indemnités versées au Conseil d'administration pour 2022 ont été de CHF 507'670. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens membres du Conseil d'administration.

La rémunération des Censeurs est fixée de la manière suivante :

Rémunération	CHF
Indemnité annuelle fixe	4'400
Indemnité de séance	300

Les indemnités versées aux Censeurs pour 2022 se sont élevées à CHF 22'500. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens Censeurs.

Les membres du Conseil d'administration et les Censeurs, de façon individuelle, sont mis au bénéfice des mêmes conditions que les employés de la banque pour ce qui a trait aux prestations délivrées par celle-ci.

5.2 Rémunération de la Direction

La rémunération des membres de la Direction (directeur général, directeurs et sous-directeurs) est de la compétence du Conseil d'administration. Elle se compose d'un salaire de base et d'une part incitative. La rémunération des treize membres de la Direction en activité au 31 décembre 2022 s'est élevée à CHF 3'236'220. La part incitative de la Direction pour l'exercice 2022 a représenté au total CHF 743'981. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens membres de la Direction.

5.3 Prêts aux organes

Les créances et engagements envers des sociétés liées ainsi que les crédits aux organes sont présentés au tableau 19 de l'information se rapportant au bilan, partie 5 du présent rapport de gestion.

6. Organe de révision bancaire

L'organe de révision de la BCN, agréé par la FINMA, est BDO SA. Le réviseur responsable est Damien Repond, expert-comptable diplômé. Il assume cette responsabilité depuis l'exercice 2022. Depuis 2008, la durée du mandat de révision est d'une année, renouvelable par le Conseil d'administration à la fin de chaque exercice. Le Comité Audit et Risques assure la surveillance et l'évaluation de l'efficacité et de l'indépendance de la société d'audit ainsi que sa collaboration avec la Révision interne, y compris la discussion des rapports d'audit avec l'auditeur responsable. Le Comité Audit et Risques rapporte au Conseil d'administration.

7. Politique d'information

La BCN donne une conférence de presse au mois de février de chaque année pour commenter le résultat de l'année précédente. Selon les besoins, elle tient un ou plusieurs points de presse en cours d'année. Le Conseil d'Etat est informé de la marche des affaires de la banque lors d'une séance annuelle avec le Conseil d'administration et lors de rencontres, en règle générale trimestrielles, avec le président et le directeur général. La BCN publie ses comptes annuels et ses comptes intermédiaires (semestriels) avec l'ensemble des banques cantonales dans la Feuille officielle suisse du commerce. Sur son site internet www.bcn.ch, la BCN présente toutes les informations diffusées à la presse et son rapport de gestion peut y être téléchargé. Ce dernier peut également être obtenu à l'adresse : info@bcn.ch, par téléphone au numéro 032 723 61 11 ou à l'adresse postale de la banque : Place Pury 4, 2001 Neuchâtel.

05

Exercice annuel



BCN

Nous sommes

Le développement économique et
productif, socle de notre croissance,
est au cœur de notre stratégie.
Le BCN a été développé en complément
de nos initiatives pour garantir
un développement durable.

ECO-ENTREPRISES
Certification
Développement durable
Entreprises

Le BCN est certifié
Eco-entreprise « Excellence »

 **CEI**

Un certificat BCN pour faire
la transition vers une économie
plus respectueuse de la planète.



30 millions de rémunération
à l'Etat de Neuchâtel
soit 170 francs par habitant

Déco

mes responsables. Vous aussi ?

Le développement durable génère le progrès et la pérennité de nos entreprises. Les engagements de la BCN en matière de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) s'articulent autour de quatre grands axes :

- Promouvoir des emplois et professions durables en Suisse et au Canada
- Appuyer le travail et le développement du Canton
- Être un employeur responsable
- S'engager en faveur de la protection de l'environnement et de l'économie durable



L'engagement de la BCN comme employeur équitable est attesté

La qualité de nos services reconnue par les clients



Trois fonds de placement BCN à caractère durable, accessibles à tout un chacun

Une prime écologique pour les constructions ou rénovations durables



2,8 millions par année pour le sport, la culture, l'économie et la formation

La BCN forme et suit 21 apprentis chaque année

Consultez nos éco-conseils en scannant le code QR ci-contre



Exercice annuel 2022

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre 2022 avant répartition du bénéfice

	en milliers CHF	Annexes	31.12.2022	31.12.2021
Actifs				
Liquidités			1'370'459	1'867'782
Créances sur les banques			164'567	117'414
Créances résultant d'opérations de financement de titres		1	0	0
Créances sur la clientèle		2	741'915	841'112
Créances hypothécaires		2	8'352'325	8'194'877
Opérations de négoce		3	4'160	94
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés		4	53'937	7'279
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		3	0	0
Immobilisations financières		5	557'567	449'746
Comptes de régularisation			9'751	6'768
Participations		6/7	20'506	22'039
Immobilisations corporelles		8	29'232	31'370
Valeurs immatérielles		9	0	0
Autres actifs		10	1'245	18'823
Total des actifs			11'305'664	11'557'304
Total des créances subordonnées			0	0
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>			0	0
Passifs				
Engagements envers les banques			1'098'891	1'020'947
Engagements résultant d'opérations de financement de titres		1	0	290'000
Engagements résultant des dépôts de la clientèle			6'341'487	6'484'349
Engagements résultant d'opérations de négoce		3	0	0
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés		4	3'625	34'967
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur		3	0	0
Obligations de caisse			164'973	117'468
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage		15	2'641'000	2'618'000
Comptes de régularisation			26'586	26'650
Autres passifs		10	53'542	1'480
Provisions		16	1'271	1'484
Réserves pour risques bancaires généraux		16	497'224	497'509
Capital social		17	100'000	100'000
Réserve légale issue du bénéfice			334'382	321'815
Bénéfice reporté			68	47
Bénéfice de l'exercice			42'616	42'587
Total des passifs			11'305'664	11'557'304
Total des engagements subordonnés			0	0
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>			0	0
Opérations hors bilan				
Engagements conditionnels		2/28	24'900	21'445
Engagements irrévocables		2	231'121	322'706
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		2	30'749	30'749
Crédits par engagement		2	0	0

Compte de résultat au 31 décembre 2022

	en milliers CHF	Annexes	31.12.2022	31.12.2021
Résultat des opérations d'intérêt				
Produit des intérêts et des escomptes		33	125'068	130'341
Produit des intérêts et des dividendes des opérations de négoce			90	0
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières			1'431	1'727
Charges d'intérêts		33	-28'465	-30'893
<i>Résultat brut des opérations d'intérêt</i>			<i>98'123</i>	<i>101'175</i>
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêt			-9	4'948
Sous-total résultat net des opérations d'intérêt			98'114	106'123
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service				
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement			16'498	17'349
Produit des commissions sur les opérations de crédit			2'041	1'928
Produit des commissions sur les autres prestations de service			13'332	10'519
Charges de commissions			-1'634	-1'673
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service			30'237	28'122
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur			9'391	8'832
Autres résultats ordinaires				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières			1'635	2'355
Produit des participations			1'446	1'344
Résultat des immeubles			101	93
Autres produits ordinaires			71	64
Autres charges ordinaires			-964	-12
Sous-total autres résultats ordinaires			2'289	3'845
Charges d'exploitation				
Charges de personnel		34	-40'027	-40'505
Autres charges d'exploitation		35	-30'175	-26'101
Sous-total charges d'exploitation			-70'201	-66'606
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles			-6'571	-7'614
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		36	318	-710
Résultat opérationnel			63'577	71'992
Produits extraordinaires		36	1'139	245
Charges extraordinaires		36	0	0
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		36	-22'100	-29'650
Bénéfice de l'exercice			42'616	42'587

Répartition du bénéfice

<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Le bénéfice de l'exercice s'élève à	42'616	42'587
auquel nous ajoutons le solde reporté de l'exercice précédent	68	47
Solde à répartir	42'683	42'634
sur lequel nous payons :		
- l'intérêt du capital de CHF 100'000 à 5%	5'000	5'000
- la rémunération de la garantie de l'Etat de Neuchâtel	1'147	1'150
- le versement supplémentaire à l'Etat de Neuchâtel	5'000	5'000
et nous répartissons le solde conformément à l'art. 11 LBCN comme suit :		
- à la réserve légale issue du bénéfice	12'569	12'567
- à l'Etat de Neuchâtel	18'853	18'850
- report à nouveau	114	68
	42'683	42'634

Selon l'article 11 de la loi sur la BCN, l'attribution à la réserve légale doit s'élever à 40% du solde après versement de l'intérêt sur le capital de dotation.

Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2022

	Année de référence		Année précédente	
	en milliers CHF		Sources	Emplois
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Résultat de la période	42'616		42'587	
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	22'100		29'650	
Variations des corrections de valeur pour risque défaillance et pertes	9			4'948
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles	6'571		7'614	
Provisions et autres corrections de valeur		213	689	
Délimitations actives		2'983		1'213
Délimitations passives		64		4'673
Versement à la trésorerie de l'Etat de Neuchâtel		30'000		29'000
	71'296	33'260	80'540	39'834
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
	0	22'385	0	0
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
Participations	1'530			2'175
Immeubles				
Autres immobilisations corporelles		4'430		4'771
	1'530	4'430	0	6'946
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Opérations à moyen et à long terme (> 1 an)				
- Engagements envers les banques		155'000		
- Engagements résultant des dépôts de la clientèle			26'000	
- Engagements résultant des autres instruments à la juste valeur				
- Obligations de caisse	71'065			8'773
- Prêts de la Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales Suisses	58'000		19'000	
- Autres passifs	52'062		111	
- Créances sur la clientèle	62'040		54'711	
- Créances hypothécaires	243'586		233'987	
- Immobilisations financières		560	16'712	
- Autres actifs	17'578		21'669	
Opérations à court terme				
- Engagements envers les banques	232'944			241'508
- Engagements résultant d'opération de financement de titres		290'000	30'000	
- Engagements résultant des dépôts de la clientèle		142'862	83'768	
- Valeurs de remplacement négatives		31'342		9'627
- Obligations de caisse		23'560	10'110	
- Prêts de la Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales Suisses		35'000	97'000	
- Créances sur les banques		47'153	19'262	
- Créances sur la clientèle	37'157			27'161
- Créances hypothécaires		401'044		345'585
- Opérations de négoce		4'066		70
- Valeurs de remplacement positives		46'658		4'724
- Immobilisations financières		107'261	1'519	
	774'432	1'284'506	613'849	637'448
Etat des liquidités				
Liquidités	497'323			10'161
Total Sources de fonds	1'344'581		694'389	
Total Emplois de fonds		1'344'581		694'389

Présentation de l'état des capitaux propres au 31 décembre 2022 (avant répartition du bénéfice)

<i>en milliers CHF</i>	Capital social	Réserve issue du bénéfice et bénéfice reporté	Réserve pour risques bancaires généraux	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	100'000	321'862	497'509	42'587	961'958
Versement à la trésorerie de l'Etat du Canton de Neuchâtel				-30'000	-30'000
Attribution à la réserve issue du bénéfice/variation du bénéfice reporté		12'587		-12'587	
Bénéfice de l'exercice de référence				42'616	42'616
Autres dotations/prélèvements affectant les réserves pour risques bancaires généraux			-285 ¹⁾		-285
Capitaux propres à la fin de la période de référence	100'000	334'449	497'224	42'616	974'289

Les informations relatives aux exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité sont disponibles sur notre site www.bcn.ch

¹⁾ Voir annexe aux comptes annuels, sous chapitre « Changement des principes comptables et d'évaluation » et tableau 16.

Annexe aux comptes annuels 2022

A) Indication de la raison sociale, de la forme juridique et du siège de la banque

- ◀ Raison sociale: Banque Cantonale Neuchâteloise
- ◀ Forme juridique: Etablissement de droit public, indépendant de l'Etat et doté de la personnalité juridique
- ◀ Exonération de l'impôt cantonal direct, de l'impôt complémentaire sur les immeubles et de l'impôt communal direct, selon art.9 LBCN
- ◀ Inscription au registre du commerce: 05.06.1883
- ◀ Siège social: Neuchâtel (NE)
- ◀ Numéro IDE: CHE-108.954.553
- ◀ Bureau du registre du commerce: Canton de Neuchâtel

Commentaires relatifs à l'activité

Activités

L'article 1 de la loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise stipule que la banque a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. Elle bénéficie de l'agrément « Banque » et est catégorisée comme banque cantonale et maison de titres suisse selon la classification de l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Le rayon d'activité de la banque se situe essentiellement dans le canton de Neuchâtel. L'implantation géographique comporte un siège à Neuchâtel, une succursale à La Chaux-de-Fonds et dix centres de conseils ou agences, répartis sur l'ensemble du territoire cantonal.

Opérations au bilan

L'activité la plus importante de la banque est déployée dans le domaine des crédits hypothécaires et commerciaux. Les prêts à la clientèle sont généralement couverts par des gages hypothécaires. La plus grande partie des crédits sert au financement d'immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux sont accordés contre garantie ou en blanc. Les opérations interbancaires sont en majeure partie effectuées à court terme. La banque, membre de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses, se refinance auprès de cet organisme ainsi que sur le marché des capitaux. La banque détient un portefeuille de titres dans le cadre du placement de ses excédents de trésorerie à moyen et long termes, enregistré dans les immobilisations financières. Le risque de taux du bilan est géré notamment par le biais d'instruments financiers dérivés.

Opérations de négoce et de placement

La banque exécute pour le compte de sa clientèle l'ensemble des opérations de négoce usuellement proposées par les banques.

La banque acquiert et vend, dans un cadre limité et pour son propre compte, des titres de créances (obligations) et des titres de participation (actions, fonds de placement). Pour cette activité, la banque privilégie des valeurs de première qualité. Dans ce cadre, l'utilisation de produits financiers dérivés n'est pas autorisée.

Opérations de commissions et de prestations de service

La banque est active dans la gestion de fortune, les placements fiduciaires, le trafic des paiements ainsi que les transactions sur titres pour le compte de la clientèle et les opérations d'émission. Elle fournit à la clientèle également des prestations en ligne (trafic des paiements et passation d'ordres de bourse en ligne, etc.).

Externalisation des activités

La banque peut déléguer des prestations de services à d'autres entreprises (outsourcing). Sont principalement concernées les activités en relation avec l'informatique. La banque assume la responsabilité relative au domaine confié à une entreprise externe. La banque utilise la plate-forme informatique Finnova qui est hébergée auprès de la société Swisscom (Suisse) SA, Berne. De plus, la banque a confié la gestion applicative (Application Management) d'une grande partie de ses activités informatiques, notamment celles liées à Finnova, à la société Swisscom (Suisse) SA, Berne. L'administration des titres est partiellement externalisée chez Swisscom IT Services. La banque utilise le prestataire de service externe Swiss Post Solutions AG à Zurich, pour l'impression des documents produits par l'application informatique principale de la banque ainsi que les prestations de scannage de tous les documents de la banque, y compris les ordres de paiement de la clientèle. Ces externalisations font l'objet de contrats de services détaillés. Afin de conserver la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires de services sont soumis au secret bancaire.

B) Principes de comptabilisation et d'évaluation

Principes généraux

Les comptes annuels de la Banque Cantonale Neuchâtoise sont établis conformément au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne et à l'ordonnance d'exécution y relative, ainsi qu'à l'Ordonnance de la FINMA sur les comptes, OEPC-FINMA (« Ordonnance de la FINMA sur les comptes ») et la Circulaire 2020/1 Comptabilité - banques de la FINMA (prescriptions comptables pour les banques « PCB »).

La BCN procède à un bouclage individuel statutaire conforme au principe de l'image fidèle. L'annexe est numérotée sur la base des dispositions légales (annexe 1 lettre E de l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne).

La numérotation manquante concerne des annexes non applicables à la banque. Tous les chiffres sont présentés en milliers de francs suisses, sauf indication contraire, et sont arrondis au millier le plus proche, ce qui explique des écarts dans certains totaux.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation de la banque suivent les prescriptions comptables et d'évaluations définies dans l'Ordonnance de la FINMA sur les comptes et dans les PCB.

Les actifs, les engagements et les opérations hors bilan sont en règle générale évalués individuellement s'ils sont importants et qu'en raison de leur similitude, ils ne sont habituellement pas regroupés. Dans tous les cas, les participations, les immobilisations corporelles et les valeurs immatérielles font l'objet d'une évaluation individuelle.

Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs sous forme de pièces et billets ainsi que les dépôts auprès de la BNS. Ils sont évalués à la valeur nominale.

Créances sur les banques

Les créances sur les banques sont enregistrées à la valeur nominale, diminuées des corrections de valeur nécessaires. Les avoirs en métaux précieux enregistrés sur des comptes métaux sont évalués à la juste valeur dans la mesure où le métal précieux est négocié sur un marché efficient et liquide.

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Les créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuées des corrections de valeur nécessaires. Il s'agit des crédits d'espèces accordés par la banque à ses clients.

Des corrections de valeur sont constituées pour risques de défaillance des créances compromises et des créances non compromises.

Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices convaincants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables. Les créances compromises sont évaluées sur une base individuelle. Le montant de la correction de valeur correspond à la totalité de la créance, diminuée de la valeur de liquidation des éventuelles sûretés mises en garantie. Les intérêts échus et non payés depuis plus de 90 jours sont dits « en souffrance ». Ils ne sont plus reconnus au compte de résultat mais directement dans les corrections de valeur.

La banque appartient à la catégorie de surveillance 4. En tant que banque de catégorie 4 et conformément à l'art. 25 de l'Ordonnance de la FINMA sur les comptes, la banque doit constituer des corrections de valeur pour risques latents de défaillance sur les créances non compromises. Elle a cependant fait usage de la possibilité qui lui est donnée d'utiliser l'approche plus étendue d'une catégorie supérieure pour la constitution des corrections de valeur pour risques de défaillance. Elle applique ainsi l'approche des risques inhérents de défaillance.

Les méthodes appliquées pour l'identification des risques et pour la détermination du besoin de corrections de valeur sont présentées dans la section « Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur ».

Au bilan, les corrections de valeur pour risques de défaillance sont déduites des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires. Les variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et les pertes liées aux opérations d'intérêt sont directement portées en réduction du résultat brut des opérations d'intérêt.

Opérations de négoce

Les positions de négoce (portefeuilles de titres et de métaux précieux) sont évaluées à leur juste valeur à la date du bilan (prix de marché). Les bénéfices et pertes découlant de cette évaluation sont comptabilisés sous « résultat des opérations de négoce ». Le produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce est comptabilisé dans le résultat des opérations d'intérêt. Les opérations de négoce sont évaluées et inscrites au bilan à la juste valeur. La juste valeur découle du prix donné par un marché liquide et peu efficient.

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Opérations de négoce

Les transactions de négoce comprennent les opérations effectuées avec les clients et les opérations pour propre compte. Tous les instruments financiers dérivés des opérations de négoce sont évalués au prix du marché et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont publiées dans les rubriques correspondantes du bilan. Le résultat de ces transactions est enregistré dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce ».

Opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la banque utilise en outre des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt et de change. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'opération couverte. Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position « Autres actifs » soit à la position « Autres passifs ».

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participation, des stocks de métaux précieux sous forme physique ainsi que les immeubles repris dans le cadre des opérations de crédit qui ne sont détenus ni dans le dessein du négoce, ni dans le dessein d'un placement durable.

Les titres de créance sont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance et sont évalués à la valeur d'acquisition. L'éventuel agio ou disagio sur les titres à revenu fixe est respectivement valorisé ou amorti jusqu'à l'échéance (accrual method).

Les autres positions en titres, telles que les actions, sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire au prix d'achat ou à la valeur du marché lorsque cette dernière est inférieure.

Les dépôts d'or, en consignation auprès de clients, sont évalués à la valeur du marché.

Les immeubles, repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente, apparaissent sous cette rubrique à la valeur d'acquisition, déduction faite d'un éventuel amortissement nécessaire jusqu'à la valeur effective du marché. Ensuite, ils sont évalués à la valeur la plus basse correspondant au montant le moins élevé entre la valeur d'acquisition et la valeur de liquidation.

Participations

Les participations sont évaluées individuellement à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires. La banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur réalisable est la plus élevée des valeurs entre la valeur nette du marché (en cas d'absence de liquidités sur un titre spécifique, une décote de 10% à 20% peut être déduite de la valeur de marché) et la valeur d'usage. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participation, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ».

Les gains et les pertes résultant de la vente de participations sont enregistrés au poste « Produits extraordinaires », respectivement « Charges extraordinaires ».

Immobilisations corporelles

Les investissements dans des immobilisations corporelles sont activés dès lors qu'ils ont une valeur qui dépassent la limite inférieure d'activation, fixée à CHF 30'000, et qu'ils sont utilisés durant plus d'une période comptable.

Les immeubles à l'usage de la banque sont amortis selon leur durée de vie prévisible, mais au maximum 33 ans. Les autres immeubles sont amortis au maximum sur 50 ans. Les transformations de parties d'immeubles sont amorties sur 10 ans au maximum.

Les autres immobilisations corporelles, telles que le mobilier, les machines et les licences de logiciels informatiques, sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition et amorties sur leur durée de vie, mais au maximum sur 3 ans.

Le tableau suivant récapitule les différents types d'actifs :

Investissements Immobilisations corporelles	Type d'actifs (comptabilité)	Durée de vie Durée d'utilisation
Investissements inférieurs à CHF 30'000.-	Pas activés, mais reconnus comme charge d'exploitation	-
Immobilier	Bâtiment d'exploitation	33 ans
Immobilier	Bâtiment hors exploitation	50 ans
Infrastructure des immeubles	Transformations et aménagements	10 ans
Matériel	Matériel avec valeurs économiques	3 ans
Applications IT, métiers ou projets	Logiciel avec valeurs économiques	3 ans

L'actualité de la valeur des immobilisations est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître une réduction de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié.

Les amortissements planifiés et les amortissements supplémentaires sont comptabilisés au débit de la rubrique « corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles » du compte de résultat. Les autres immobilisations qui sont complètement amorties depuis plus de 3 ans ne sont plus présentées dans le tableau 8.

Opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres se réfèrent aux opérations de mise/prise en pension (repurchase/reverse repurchase). Les échanges de liquidités sont inscrits au bilan à la valeur nominale. Les titres transférés ne sont pas comptabilisés au bilan lorsque la partie cédante conserve économiquement le pouvoir de disposition sur les droits qui leur sont liés. L'aliénation subséquente des titres reçus doit être saisie au bilan en tant qu'engagement non monétaire évalué à la juste valeur.

Engagements envers les banques, dépôts de la clientèle et emprunts

Les engagements envers les banques, les dépôts de la clientèle et les emprunts sont évalués à la valeur nominale. Les agios et disagios des prêts de la Centrale de lettres de gage et des autres emprunts sont amortis jusqu'à leur échéance (accrual method).

Engagements de prévoyance

La Caisse de retraite et d'invalidité de la banque assure un plan de prévoyance en primauté des cotisations. L'organisation, la gestion et le financement du plan de prévoyance suivent les dispositions légales, les statuts, ainsi que les règlements de prévoyance en vigueur.

La banque assume les coûts de la prévoyance professionnelle des collaborateurs et de leurs survivants conformément aux dispositions légales. Les cotisations d'employeur correspondant aux plans de prévoyance sont enregistrées dans la rubrique « Charges de personnel ». Des informations détaillées sont présentées dans le tableau 13.

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations. Les provisions, qui ne sont plus économiquement nécessaires et qui

ne sont pas réutilisées immédiatement pour d'autres besoins de même nature, sont dissoutes par le compte de résultat.

Les corrections de valeurs pour les risques de défaillance des opérations hors bilan des postes « Engagements conditionnels » et « Engagements irrévocables » sont présentées dans cette rubrique. De plus, des provisions pour risques inhérents de défaillance sont constituées pour couvrir les risques de défaillance des opérations de ces mêmes postes pour lesquels aucune provision n'a été constituée suite à l'impossibilité pour une contrepartie de faire face à ses engagements futurs. Les méthodes appliquées pour l'identification des risques et pour la détermination du besoin de corrections de valeur sont présentées en détail au point D) Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur.

Réserve pour risques bancaires généraux

La réserve pour risques bancaires généraux est une réserve constituée préventivement dans le but de couvrir des pertes imprévisibles dues à l'activité d'une banque. Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ».

Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer des versements supplémentaires

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques reconnaissables font l'objet d'une provision portée au passif du bilan. La participation au capital de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA est libérée à hauteur de 20%. L'engagement de libérer le montant restant est présenté hors bilan, sous la rubrique « Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires ». Afin de permettre une mise à disposition rapide de liquidités en cas de crise, les banques actionnaires ont accordé une limite de crédit à hauteur de l'engagement de libérer le montant restant. Cette limite de crédit est également présentée sous la rubrique « Engagements irrévocables » afin de refléter cet état de fait.

Résultats des opérations d'intérêt

Des swaps de devises peuvent être conclus dans le cadre des opérations d'intérêt. Des intérêts créditeurs sont ainsi générés. Le résultat des swaps de devises qui ont été conclus dans le but exclusif de gérer les opérations d'intérêt, et qui sont désignés comme tels lorsqu'ils sont contractés, est enregistré sous le poste « Produit des intérêts et des escomptes ».

Les intérêts négatifs concernant les opérations actives sont enregistrés en réduction du produit des intérêts. Les intérêts négatifs concernant les opérations passives sont enregistrés en réduction des charges d'intérêts.

Changement des principes comptables et d'évaluation

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent, avec l'exception suivante :

La banque a procédé à la refonte de son modèle pour déterminer les corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance sur les créances non compromises et la constitution de provisions pour risques inhérents de défaillance sur les opérations hors bilan (risques inhérents). Les méthodes d'identification des risques inhérents de défaillance et de détermination du besoin de provisions sont expliquées en détails au point D) Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur.

Le besoin de corrections de valeur et provisions supplémentaires pour risques de défaillance des créances non compromises a été estimé à CHF 22,385 millions (dont CHF 0,128 million de provisions constituées sur les opérations hors-bilan). Ce besoin est réévalué semestriellement. La dotation aux corrections de valeur et provisions a été comptabilisée au début de la rubrique « Réserves pour risques bancaires généraux », sans impact sur le résultat conformément aux dispositions transitoires de l'Ordonnance de la FINMA sur les comptes. Les corrections de valeur et provisions pour créances non compromises au 31 décembre 2022 sont présentées au tableau 16 « Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux ».

Changement dans la présentation

La banque a introduit en 2022 une nouvelle présentation pour les commissions de retraits aux bancomats. Afin de faciliter la comparaison, les chiffres de l'exercice précédent ont été modifiés : les « Produits des commissions sur les autres prestations de services » ont été augmentés de CHF 0,4 million et la rubrique « Charges de commissions » augmentée du même montant.

Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres le jour de leur conclusion et évaluées immédiatement en vue de la détermination du résultat.

Monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et pertes résultant du règlement de ces transactions, ainsi que les gains et pertes relatifs à la réévaluation des actifs et passifs libellés en monnaies étrangères, sont comptabilisés au compte de résultat sous « Résultat des opérations de négoce ».

Taux de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture :

	au 31.12.2022	au 31.12.2021
EUR	0,9878	1,0333
USD	0,922	0,912

C) Indications relatives à la gestion des risques

Gouvernance de la gestion des risques

Les principales responsabilités en matière de gestion des risques sont résumées comme suit :

- ◀ Le Conseil d'administration adopte la Politique des risques soumise par le Comité de direction, il exerce la surveillance et le contrôle de la gestion des risques qui est faite par les organes exécutifs de la banque et veille à la mise en œuvre d'un système de contrôle interne efficace.
- ◀ Le Comité Audit et Risques facilite les prises de décision du Conseil d'administration en formulant tous types de préavis en matière de gestion des risques et de contrôle interne.
- ◀ Le Comité de direction est responsable de l'élaboration de la Politique de risque ; le Directeur Finances, Crédits & Risques supervise sa mise en œuvre.
- ◀ La fonction Contrôle des risques est responsable de la surveillance, de l'évaluation, de l'analyse et de l'ensemble des risques ; elle pilote la mise en œuvre du système de contrôle interne et conseille les instances de la banque.
- ◀ La fonction Compliance est responsable de fournir une assistance adéquate aux membres de la Direction et au personnel afin de garantir la conformité des activités de la banque avec les dispositions légales, réglementaires et internes.

Risques de crédit

Les risques de crédit correspondent à l'éventualité d'une perte résultant d'une incertitude quant à la possibilité ou la volonté des contreparties ou des clients de remplir leurs obligations.

Risques de crédit à la clientèle

Les risques de crédit à la clientèle correspondent à l'éventualité qu'un emprunteur ne rembourse pas tout ou partie de son crédit aux échéances prévues par le contrat signé entre lui et la BCN. L'évaluation du risque de crédit à la clientèle passe par une bonne connaissance de la situation du client et une évaluation adéquate des garanties remises. Les risques de crédit à la clientèle englobent la totalité des créances qui pourraient entraîner des pertes, si la clientèle se trouvait dans l'incapacité de rembourser ses engagements. La banque limite les risques résultant des crédits en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes. Son

système de notation donne à la banque l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Une actualisation permanente des notations et une communication régulière avec la clientèle permettent à la banque d'exercer une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture. Pour l'évaluation de biens immobiliers, la banque a édicté des procédures détaillées. La valeur de réalisation, sur laquelle sera basé le montant de l'avance, est déterminée de la façon suivante :

- ◀ Objet habité par son propriétaire: valeur de marché calculée grâce à un modèle d'évaluation externe (approche hédoniste)
- ◀ Objet de rendement: valeur de rendement
- ◀ Objets commerciaux et industriels utilisés par leur propriétaire: valeur d'usage basée sur la valeur de rendement théorique
- ◀ Terrain à construire: valeur du marché compte tenu du potentiel constructible

Le montant des prêts est déterminé par la capacité du client à faire face au service de la dette et par la valeur de couverture des garanties remises. Les exigences en matière de remboursement sont déterminées par la nature de la transaction et les exigences réglementaires.

La banque a pour objectif une croissance maîtrisée de ses portefeuilles de crédit à la clientèle. Les crédits (notamment hypothécaires) et prêts en blanc, y compris les crédits accordés aux corporations de droit public, ne peuvent toutefois être accordés que si la solvabilité des personnes physiques et morales ayant recours au crédit, les renseignements préalables et, le cas échéant, les bilans des sociétés sont satisfaisants.

La politique de tarification tient compte du niveau de risque supporté par la banque.

La diversification du risque de crédit est assurée au travers d'un système de limites par catégorie de crédit.

La comptabilisation des crédits à la clientèle est présentée dans la section « Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur ».

Risques de crédit sur les autres contreparties

Les risques de crédit sur les contreparties correspondent à l'éventualité d'un défaut, ou d'une dégradation de la qualité de crédit, d'une contrepartie auprès de laquelle la Banque a placé ses excédents de trésorerie. Ces placements sont effectués en monnaie nationale, en devises, en titres ou en métaux. Les volumes placés, la qualité de crédit des émetteurs et leur diversification sont soumis à des limites.

Risques pays

Les risques pays correspondent au risque sur les activités et placements effectués à l'étranger, notamment par le fait qu'un pays interdirait les transferts de fonds, la conversion en devises ou procéderait à une confiscation de fonds.

La banque ne cherche pas activement à développer des activités ou à effectuer des placements en dehors du territoire national. La BCN ne peut détenir des positions actives à l'étranger, excepté dans les pays de l'OCDE ou au Liechtenstein. Les placements auprès de contreparties bancaires et les titres détenus pour compte propre dont l'émetteur est hors de Suisse sont soumis à des limites.

Risques de marché

Les risques de marché correspondent à l'éventualité d'une perte résultant des fluctuations des marchés financiers. Des limites d'exposition sont mises en place et surveillées quotidiennement.

Risques de taux d'intérêt

Les risques de taux d'intérêt correspondent à l'éventualité d'une baisse de valeur des fonds propres économiques liée à une évolution défavorable des taux d'intérêt du marché. Les banques sont toujours susceptibles d'être affectées par les risques de taux lorsque les revenus et les valeurs économiques de leurs actifs, passifs et positions hors bilan présentent des sensibilités divergentes face aux fluctuations des taux d'intérêt.

La banque applique une gestion actif-passif dynamique en refinançant tout ou partie des financements octroyés et peut, lorsque cela est nécessaire, recourir à des instruments financiers de couverture. L'exposition au risque de taux est soumise à des limites.

Risques de cours sur les titres

Les risques de cours correspondent à l'éventualité que la banque enregistre des pertes sur les actifs financiers gérés pour compte propre suite à des fluctuations de cours boursiers et/ou de suspension de cotation sur les valeurs mobilières. Il est influencé par la courbe des taux d'intérêts et l'évolution des marchés, mais aussi par la qualité des titres émis et leurs valeurs intrinsèques. La banque maintient une faible exposition sur les marchés boursiers (de ses positions pour compte propre) et respecte un système de limites.

Risques de change

Les risques de change correspondent à l'éventualité que la Banque enregistre des pertes sur ses positions devises à cause des fluctuations de cours de change. La banque effectue des opérations en devises et billets avant tout pour le compte de la clientèle. Les positions en monnaies étrangères non couvertes détenues par la Banque sont soumises à des limites.

Risques liés aux métaux précieux

Les risques sur les métaux précieux correspondent à l'éventualité que la banque enregistre des pertes sur ses positions métaux à cause des fluctuations de cours de métaux.

La banque effectue des opérations en métaux précieux sous forme physique ou de compte pour la clientèle. Les transactions sont retournées dans le marché avec des banques de premier ordre. Afin de répondre aux demandes potentielles de clients, la banque détient à ses guichets quelques positions en métaux précieux. La banque ne détient pas d'autres positions ouvertes en métaux précieux pour propre compte, à l'exception d'un stock industriel en or, argent, palladium ou platine. La majeure partie des opérations sont couvertes et les positions sur les métaux précieux sont soumises à des limites.

Risques d'écart de crédit

Les risques d'écart de crédit (ou risque de spread) correspondent à l'éventualité d'une baisse de valeur de marché du portefeuille obligataire induite par une hausse de la prime de risque sur les marchés obligataires.

Les expositions par niveau de qualité de crédit sont soumises à des limites.

Risques opérationnels

Le risque opérationnel est le risque de perte provenant de l'inadéquation ou de la défaillance des procédures internes, de personnes, de systèmes ou d'événements externes. Il est constitué des éléments suivants :

- ◀ Fraude interne et fraude externe
- ◀ Poste de travail et sécurité des personnes
- ◀ Cyberrisques et risques liés à l'externalisation d'activités opérationnelles
- ◀ Clients, produits et pratiques commerciales
- ◀ Dommage aux actifs corporels
- ◀ Interruptions d'activité et dysfonctionnement de systèmes
- ◀ Exécution, livraison et gestion des processus

Cette définition inclut les risques de non-conformité liés à une erreur de traitement imputable à la banque et générant des pertes directes, comme, par exemple, les sanctions financières ou les indemnisations en faveur de tiers.

Sont également inclus les impacts financiers des actes juridiques découlant de litiges/contentieux pour lesquels la banque serait atraite devant une instance judiciaire ou administrative.

La banque ne cherche pas volontairement à prendre des risques opérationnels; elle accepte uniquement les risques opérationnels inhérents à son activité.

La banque dispose d'un système de contrôle interne visant notamment à renforcer l'efficacité et l'efficience des opérations. Le plan de continuité des activités contribue également à assurer la sécurité opérationnelle en cas d'événements, internes ou externes, ayant une incidence très importante sur l'activité.

Risques de liquidité

Les risques de liquidité correspondent à une situation où la banque est en incapacité à honorer ses paiements à court terme. Le risque de liquidité découle notamment de la transformation des échéances de la banque. Il peut résulter de retraits massifs de fonds de la clientèle simultanément à des difficultés de refinancement de la banque.

Dans certains cas, une tension sur la liquidité peut s'accompagner d'une perte (et donc d'un risque de solvabilité) pour la banque qui, pour se refinancer dans l'urgence, doit accepter des conditions défavorables.

La banque applique une gestion actif-passif dynamique et recourt à des sources de financement diversifiées.

La politique de tarification tient compte du niveau de risque de liquidité relatif aux actifs pris en garantie des prêts à la clientèle. L'exposition au risque de liquidité est soumise à des limites et des réserves minimales sont conservées. Par ailleurs, le Comité ALM peut décider d'activer un plan d'urgence constitué de différentes mesures pouvant être rapidement mises en œuvre pour faire face à une crise de liquidités.

Risques stratégiques

Les risques stratégiques (autres que ceux couverts par les risques précédemment cités) correspondent essentiellement à des objectifs relatifs au développement futur de la BCN; on peut notamment distinguer les sous-catégories de risques suivants :

- ◀ Risques sur l'activité commerciale
- ◀ Risques sur l'environnement politique, économique, concurrentiel et réglementaire
- ◀ Risques d'image et de réputation (notamment les risques liés à la responsabilité sociale d'entreprise)
- ◀ Risques liés à la gouvernance, aux partenariats et aux participations

Les événements à l'origine de ces risques n'ont généralement pas d'impact sur la solvabilité ou sur la liquidité à court terme. En revanche, ils peuvent avoir des conséquences importantes à moyen/long terme.

D) Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Les corrections de valeur et les provisions sont réexaminées et réajustées semestriellement. Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la banque évalue les preneurs de crédit selon un système de notation comprenant onze catégories pour l'ensemble de la clientèle. Ce système permet à la banque d'appréhender de manière précise les risques propres à chaque crédit et d'en tenir compte de manière adéquate lors de l'élaboration des conditions proposées à la clientèle. Un système de notation permet une évaluation du risque de solvabilité : chaque contrepartie reçoit une notation située entre 1 et 11 (1 étant la meilleure catégorie de solvabilité et 11 la moins bonne). Les systèmes experts de notation des ratings de contreparties utilisés par la banque sont fournis par la société RSN Risk Solution Network AG.

Corrections de valeur pour risques de défaillance sur créances compromises

Une créance est considérée comme compromise lorsqu'il est invraisemblable que le débiteur puisse faire face à ses engagements futurs. Les indices de défaillance se basent sur les exigences de l'Ordonnance de la FINMA sur les comptes et sont définis plus en détail dans une directive interne.

Les créances compromises, classées dans la catégorie 11, et les éventuelles sûretés obtenues, sont évaluées au moins deux fois par an sur base individuelle à la valeur de liquidation. En cas de dépréciations éventuelles, des corrections de valeur individuelles sont constituées en tenant compte de la valeur d'aliénation des sûretés et de la solvabilité du débiteur.

Pour qu'une créance ne soit plus considérée comme compromise, il faut que les échéances impayées soient réglées, que le service de la dette ait repris normalement, que les critères de solvabilité soient remplis et que ce nouvel état de fait soit constaté par un changement de la note de solvabilité.

Corrections de valeur pour risques de défaillance sur créances non compromises

La FINMA a classé la banque dans la catégorie de surveillance 4. La banque a décidé de constituer volontairement des corrections de valeur pour les risques inhérents de défaillance sur les créances non compromises.

Chaque opération de crédit comporte un risque inhérent de défaillance. Les corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance sont des corrections de valeur pour pertes non encore subies.

Lors de l'estimation de risque de défaillance, les positions incluses dans les postes «Créances sur la clientèle», «Créances hypothécaires», «Engagements conditionnels» et «Engagements irrévocables» pour lesquelles aucune correction de valeur pour créances compromises n'a été constituée, sont prises en compte.

Le système de notation de la banque sert de base à l'estimation de la correction de valeur pour les risques inhérents de défaillance. La correction de valeur est calculée sur la base d'un modèle interne basé sur les éléments suivants :

- ◀ La probabilité de défaut historique par classe de notation
- ◀ Le taux de perte en cas de défaut par genre d'engagement
- ◀ L'engagement actuel (y compris la partie non-utilisée des financements)

Les données de probabilité de défaut et les taux de perte sont fournis par la société RSN Risk Solution Network AG. Afin de tenir compte de l'évolution future de la conjoncture, trois facteurs avancés, augmentant au maximum de 15% le niveau des corrections de valeur (5% par facteur), peuvent être activés en cas de dégradation de la situation économique. Ceux-ci sont la hausse du chômage dans le canton de Neuchâtel, la hausse des taux d'intérêt et les prévisions du Produit intérieur brut du Centre de recherches conjoncturelles (KOF).

Pour la constitution de provisions pour les risques de défaillance sur des opérations hors bilan, les mêmes procédures, systèmes et méthodes sont utilisés que ceux pour la constitution des corrections de valeur sur les créances compromises et non compromises.

Les corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance des créances non compromises sont portées en déduction des rubriques «Créances sur la clientèle» et «Créances hypothécaires». La part attribuable aux positions hors bilan apparaît dans les «Provisions».

Réévaluation

Semestriellement, les correctifs de valeur sont adaptés en fonction du montant déterminé par le modèle. Les constitutions ou libérations sont comptabilisées par la rubrique «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêt» ou «Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes» pour la part attribuable aux opérations hors bilan.

Utilisation

En cas de besoin de corrections de valeur et de provisions pour risques de défaillance des créances compromises, la Banque peut utiliser les corrections de valeur et les provisions pour les risques inhérents de défaillance des créances non

compromises lors de circonstances exceptionnelles et documente leur utilisation.

Reconstitution

Si les corrections de valeur et provisions pour risques inhérents de défaillance des créances non compromises sont utilisées pour couvrir des corrections de valeur pour risques de défaillance des créances compromises (et des provisions), la reconstitution des montants utilisés doit avoir lieu au plus tard dans les 5 ans.

Sous-couverture

Il existe une sous-couverture lorsque les corrections de valeur et provisions pour risques inhérents de défaillance constitués sont inférieures au montant nécessaire déterminé par la Banque selon son modèle interne. Au 31 décembre 2022, il n'y pas de sous-couverture.

E) Evaluation des sûretés de crédit

La valeur des couvertures immobilières remises à la banque est établie sur la base de normes internes d'estimation et d'évaluations externes, auxquelles un taux d'avance différencié est appliqué en fonction de la nature du gage (habitation, commerce/artisanat, industrie, terrain, etc.) ou de son utilisation. Les valeurs mobilières font l'objet d'un traitement analogue, tenant compte des degrés de sécurité et de liquidités des valeurs concernées. Les opérations hors bilan sont traitées de la même manière, qu'il s'agisse d'engagements fermes ou de garanties conditionnelles.

F) Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés, opérations de couverture (« hedge accounting »)

Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

La banque conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de négoce (pour le compte de clients) et de couverture.

Les contrats à terme sur devises et métaux précieux, effectués pour la clientèle et conclus avec la clientèle, sont immédiatement retournés sur le marché. Ces opérations sont reflétées au compte de résultat selon le principe de réalisation. Les contrats à terme sur devises et métaux précieux sont évalués au cours du jour.

Les instruments financiers dérivés sont également utilisés dans le cadre de la gestion des risques et servent notam-

ment à couvrir les risques de taux d'intérêt et de change. Les opérations de couverture sont systématiquement conclues avec des contreparties externes.

Utilisation de la comptabilité de couverture (« hedge accounting »)

Types d'opérations de base et de couverture

La comptabilité de couverture est surtout utilisée en rapport avec les swaps de taux d'intérêt comme couverture des créances et engagements sensibles aux fluctuations de taux d'intérêt.

Constitution d'un groupe d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations de taux (essentiellement des créances et engagements envers la clientèle, ainsi que des créances hypothécaires) sont groupées par échéance et par monnaie et couvertes à l'aide d'opérations de macro hedge.

Relation économique entre les opérations de base et les opérations de couverture et mesure de l'effectivité

Les effets de couverture ainsi que les buts visés par les opérations de couverture sont documentés. La banque vérifie périodiquement l'efficacité de la couverture. Les opérations de couverture ne remplissant plus ou que partiellement leur fonction de couverture sont assimilées, pour la partie excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles.

G) Evénements significatifs survenus après la date de l'établissement du boucllement

Aucun événement extraordinaire ayant une incidence majeure sur le patrimoine, sur la situation financière et sur les résultats de la banque n'est survenu après le 31 décembre 2022, date du bilan de la BCN.

Informations se rapportant au bilan

Tableau 1

Répartition des opérations de financement de titres (actives et passives)

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension			
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension			290'000
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension <i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>			291'299
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres ou par le biais de prises en pension <i>dont ceux aliénés ou remis à un tiers comme garantie</i>			

Tableau 2

Présentation des couvertures des créances et des opérations hors-bilan ainsi que des créances compromises

	en milliers CHF	Nature des couvertures			Total
		Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couvertures	
Prêts					
Créances sur la clientèle	195'449	204'254	383'815		783'518
Créances hypothécaires	8'050'410	313'642	13'915		8'377'967
immeubles d'habitation	6'957'003		5'262		6'962'265
immeubles commerciaux	657'772		2'638		660'410
immeubles artisanaux et industriels	212'705		1'048		213'753
autres	222'930	313'642	4'967		541'539
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)					
Année de référence	8'245'859	517'896	397'730		9'161'485
Année précédente	8'061'946	551'028	467'983		9'080'957
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)					
Année de référence	8'222'497	515'077	356'666		9'094'240
Année précédente	8'061'946	551'028	423'016		9'035'990
Hors bilan					
Engagements conditionnels	7'612	10'197	7'091		24'900
Engagements irrévocables	163'772	6'029	61'320		231'121
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			30'749		30'749
Crédits par engagement					
Total du hors bilan					
Année de référence	171'384	16'226	99'160		286'770
Année précédente	261'792	6'826	106'282		374'900
Créances compromises					
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles	
Année de référence	70'309	41'079	29'230		29'230
Année précédente	82'166	52'445	29'721		29'721

Tableau 3

Répartition des opérations de négoce et des autres instruments évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

	en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Actifs			
Opérations de négoce		4'160	94
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire <i>dont cotés</i>			
Titres de participation		4'160	
Métaux précieux			94
Autres actifs de négoce			
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur			
Titres de dette			
Produits structurés			
Autres			
Total des actifs		4'160	94
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>			
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>			
Engagements			
La banque n'a pas d'opérations en cours			

Tableau 4

Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture			
	en milliers CHF	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
Instruments de taux							
Swaps					50'463		750'000
Options OTC		1'544	1'544	33'320			
Devises/métaux précieux							
Contrats à terme		1'930	2'081	201'437			
Total avant prise en compte des contrats de netting							
Année de référence		3'474	3'625	234'757	50'463	0	750'000
Année précédente		1'501	6'776	408'015	5'778	28'191	950'000
Total après prise en compte des contrats de netting							
		Valeurs de remplacement positives (cumulées)			Valeurs de remplacement négatives (cumulées)		
Année de référence		53'937			3'625		
Année précédente		7'279			34'967		
Répartition selon les contreparties							
	en milliers CHF	Centrales de compensation	Banques et maisons de titres	Autres clients			
Valeurs de remplacement positives			52'612	1'326			

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt, des options OTC et des contrats à terme sur devises découlent du prix établi par un modèle d'évaluation.

Tableau 5

Répartition des immobilisations financières

	Valeur comptable		Juste valeur	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Titres de créance	503'876	405'052	474'696	408'756
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	503'876	405'052	474'696	408'756
<i>dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la vente)</i>				
Titres de participation	22'233	22'683	23'401	28'949
<i>dont participations qualifiées</i>				
Métaux précieux	31'458	22'012	31'458	22'012
Immeubles	1	1		
Cryptomonnaies				
Total	557'567	449'746	529'555	459'717
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	492'364	405'052	463'600	408'756

	Valeur comptable	
	Année de référence	Année précédente
Titres de créances, répartition des contreparties selon la notation		
AAA	331'009	236'042
AA	41'229	41'344
A+	5'158	
AA-	82'154	82'796
A	2'579	2'594
A-	41'747	42'276
Total	503'876	405'052

Les ratings sont exprimés selon l'agence de notation Fedafin.

Tableau 6

Présentation des participations

	en milliers CHF	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Année de référence				Valeur comptable à la fin de l'année de référence	Valeur de marché
					Change-ment d'affectation/reclassification	Investissements	Désinvestissements	Amortissements		
Autres participations										
avec valeur boursière	15'222	-2'604	12'618			-1'530	-3		11'085	18'021
sans valeur boursière	12'417	-2'996	9'421						9'421	
Total des participations	27'639	-5'600	22'039			-1'530	-3		20'506	18'021

Les participations minoritaires détenues par la banque étant insignifiantes dans l'optique des objectifs visés par les comptes consolidés, la banque renonce à les évaluer selon la méthode de mise en équivalence.

Tableau 7

Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative

		Capital social (en 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe	Détention indirecte
Raison sociale, siège et activité						
Parking Place Pury SA, Neuchâtel	Parking	2'900	17	17	oui	non
Parking du Port SA, Neuchâtel	Parking	2'850	9	9	oui	non
Parking du Seyon SA, Neuchâtel	Parking	1'200	12	12	oui	non
Microcity SA, Neuchâtel	Transfert de technologie	1'000	9	9	oui	non
Banque Cantonale du Jura SA, Porrentruy	Banque	42'000	8	8	oui	non

La banque ne détient pas d'autres participations significatives dans les immobilisations financières. Les sociétés dominées étant insignifiantes dans l'optique des objectifs visés par les comptes consolidés, la banque n'établit pas de comptes consolidés.

Tableau 8

Présentation des immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition	Amortisse- ments cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Année de référence				Valeur comptable à la fin de l'année de référence
				Changement d'affectation	Investisse- ments	Désinvestis- sements	Amortisse- ments	
Immeubles à l'usage de la banque	47'413	24'889	22'524			-139	-1'410	20'975
Autres immeubles	5'211	1'912	3'299			-152	-99	3'048
Logiciels développés à l'interne ou acquis séparément								
Autres immobilisations corporelles	12'914	7'367	5'547		4'721		-5'059	5'209
Objets en « leasing » financier								
Total des immobilisations corporelles	65'538	34'168	31'370		4'721	-291	-6'568	29'232

Tableau 9

Présentation des valeurs immatérielles

La banque n'a inscrit aucune valeur immatérielle à l'actif de son bilan.

Tableau 10

Répartition des autres actifs et autres passifs

	en milliers CHF	Autres actifs		Autres passifs	
		Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Compte de compensation			17'730	52'518	
Impôts indirects		993	875	541	633
Comptes de règlement		252	218	369	720
Actifs et passifs divers				114	127
Total		1'245	18'823	53'542	1'480

Tableau 11

Indications des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

	Année de référence		Année précédente	
	Valeur comptable	Engagements effectifs	Valeur comptable	Engagements effectifs
	<i>en milliers CHF</i>			
Actifs nantis/cédés				
Titres déposés en garantie auprès de la BNS et de dépositaires centraux (SIX)	1'500		1'500	
Titres hypothécaires en couverture des créances nanties en faveur de la Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales Suisses	2'688'318	2'231'000	2'779'132	2'278'000
Crédits Covid-19	55'622	50'000	88'447	70'000
Appel de marge bloqué auprès des contreparties pour swaps IRS (CSA)			30'400	28'191

La banque n'a pas d'actifs sous réserve de propriété. Les titres servant de garantie aux opérations de financement de titres sont présentés au tableau 1.

Tableau 12

Indications des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Epargne, comptes de gestion et à terme		7'756	3'550

Tableau 13

Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

	<i>en milliers CHF</i>	Part économique de la banque		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/engag. économique)		Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		Année de référence	Année précédente	Cotisations payées pour l'année de référence	Année de référence	Année précédente	
		Excédent/insuffisance de couverture à la fin de l'année précédente					
Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance							
Plan de prévoyance avec excédent	15'311			3'892	3'892	3'974	

Pour la fin de l'année 2022, la fondation estime atteindre un taux de couverture supérieur à 100%.

Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque

Le personnel de la banque est assuré auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité de la Banque Cantonale Neuchâtoise dans un plan en primauté des cotisations. L'âge de la retraite est de 63 ans pour les hommes et les femmes. Le montant annuel de la rente de retraite correspond au capital-épargne constitué, y compris les rachats de prestations, au début du versement de la rente. Ce capital est multiplié par le taux de conversion correspondant à l'âge de l'assuré (calculé en années et en mois). Chaque assuré

cotisant peut se constituer un compte épargne complémentaire pour compenser les réductions en cas de retraite anticipée. Le compte retraite anticipée est alimenté par des rachats de l'assuré, ainsi que des éventuelles attributions. Il est productif d'intérêts au taux fixé par le Conseil de fondation. Le compte retraite anticipée est exigible en cas de retraite, d'invalidité, de décès et de sortie. Le montant constitué est dû en sus des autres prestations définies selon le règlement de prévoyance.

Présentation de l'avantage/engagement économique

Les comptes annuels révisés de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de 136,5% à fin 2021, respectivement de 122,3% à fin 2020 par rapport à l'exigence de l'OPP 2.

La réserve de fluctuation de valeur a atteint l'objectif réglementaire tant à fin 2021 qu'à fin 2020. L'éventuel excédent d'actif n'est pas porté au bilan, la banque n'ayant pas l'intention de tirer profit de cet avantage économique.

Il existe selon les comptes annuels révisés de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque un excédent de couverture au 31.12.2021.

Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

Il n'existe pas de réserves de contributions de l'employeur auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

Tableau 14

Présentation des produits structurés émis

La banque n'a pas émis de produit structuré.

Tableau 15

Présentation des emprunts obligataires en cours et prêts des centrales de lettres de gage

	<i>en milliers CHF</i>	Taux d'intérêt moyen pondéré	Echéances	Montant
Emprunts auprès de la Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales Suisses				
Année de référence		0,73%	2021-2042	2'231'000
Année précédente		0,83%	2021-2040	2'278'000

	<i>en milliers CHF</i>	Année émission	Taux d'intérêt	Echéances	Montant
Emprunts obligataires					
sans possibilité de dénonciation anticipée		2017	0,50%	30.09.2027	150'000
sans possibilité de dénonciation anticipée		2018	0,35%	14.09.2026	160'000
sans possibilité de dénonciation anticipée		2022	1,30%	28.04.2032	100'000
Année de référence					410'000
Année précédente					340'000
Total					
Année de référence					2'641'000
Année précédente					2'618'000

Aperçu des échéances des emprunts obligataires et privés en cours:

D'ici à une année	> 1 - ≤ 2 ans	> 2 - ≤ 3 ans	> 3 - ≤ 4 ans	> 4 - ≤ 5 ans	> 5 ans	TOTAL
			160'000	150'000	100'000	410'000

La banque n'a souscrit à aucun emprunt subordonné.

Tableau 16

Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que leurs variations durant l'exercice de référence

en milliers CHF	Etat à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Transferts sans impact sur le compte de résultat 1)	Constitutions sans impact sur le compte de résultat 1)	Recouvrements, intérêts en souffrance	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat à la fin de l'année de référence
Provisions pour risques de défaillance								
<i>dont provisions pour opérations hors-bilan (art. 28 al. 1 OEPF-FINMA)</i>	971						-110	861
<i>dont provisions pour risques inhérents de défaillance</i>	513			128			-285	356
Provisions pour autres risques d'exploitation						54		54
Total des provisions	1'484	0	0	128	0	54	-395	1'271
Réserve pour risques bancaires généraux	497'509		-22'385			22'100		497'224
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	44'968	-81	0	22'257	95	6'601	-6'595	67'245
<i>dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises</i>	29'721	-79			95	5'191	-5'698	29'230
<i>dont corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance des créances non compromises</i>	15'247	-2		22'257		1'410	-897	38'015

1) Voir annexe aux comptes annuels, sous chapitre « Changement des principes comptables et d'évaluation ».

Tableau 17

Présentation du capital social

en milliers CHF	Année de référence	Année précédente
Capital de dotation versé intégralement par l'Etat du Canton de Neuchâtel	100'000	100'000

Tableau 19

Indication des créances et engagements envers des parties liées

en milliers CHF	Créances		Engagements	
	Année de référence	Année précédente	Année de référence	Année précédente
Participants qualifiés	1'000	50'000	40'463	32'980
Sociétés liées	48'775	85'995	54'495	55'393
Affaires d'organes	16'965	14'137	8'198	9'758

Les crédits et prêts aux organes sont accordés selon les mêmes principes que ceux à la clientèle. Ils sont octroyés aux conditions du marché en tenant compte d'un taux préférentiel par rapport à celui appliqué à la clientèle pour les prêts destinés à l'acquisition de leur propre logement uniquement, soit :
- moins 0,4% pour les hypothèques à taux fixe

Tableau 23

 Présentation de la structure des échéances
 des instruments financiers

en milliers CHF	A vue	Résiliable	Echu				Immobilisé	Total
			D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans		
Actifs								
Liquidités	1'370'459							1'370'459
Créances sur les banques	28'144		14'489	121'934				164'567
Créances résultant d'opérations de financement de titres								
Créances sur la clientèle	22'051	50'810	337'044	82'915	132'752	116'343		741'915
Créances hypothécaires	16'382	42'963	865'792	1'748'746	3'931'981	1'746'461		8'352'325
Opérations de négoce	4'160							4'160
Valeurs de remplacement positives sur dérivés	53'937							53'937
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur								
Immobilisations financières	22'233	31'458	29'974	83'794	230'982	159'126		557'567
Total année de référence	1'517'366	125'231	1'247'299	2'037'389	4'295'715	2'021'930		11'244'930
Année précédente	1'999'997	116'356	1'226'273	1'512'957	4'611'582	2'011'140		11'478'305
Capitaux étrangers								
Engagements envers les banques	53'891	50'000	220'000	240'000	420'000	115'000		1'098'891
Engagements résultant d'opérations de financement de titres								
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	3'396'089	2'642'978	223'269	13'151		66'000		6'341'487
Engagements résultant d'opérations de négoce								
Valeurs de remplacement négatives sur dérivés	3'625							3'625
Engagements d'autres instruments financiers évalués à la juste valeur								
Obligations de caisse			2'370	7'669	131'049	23'885		164'973
Emprunts et prêts des lettres de gage			48'000	227'000	1'014'000	1'352'000		2'641'000
Total année de référence	3'453'605	2'692'978	493'639	487'820	1'565'049	1'556'885		10'249'976
Année précédente	2'152'997	4'095'709	825'680	343'476	1'688'221	1'459'648		10'565'731

Informations se rapportant aux opérations hors bilan

Tableau 28

Répartition des créances et engagements conditionnels

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Engagements conditionnels			
Engagements de couverture de crédit et similaires		24'900	21'445
Garanties de prestation de garantie et similaires			
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires			
Autres engagements conditionnels			
Total des engagements conditionnels		24'900	21'445

Tableau 30

Répartition des opérations fiduciaires

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces			
Placements fiduciaires auprès de sociétés liées			
Crédits fiduciaires			
Opérations fiduciaires relatives au prêt et à l'emprunt de titres, lorsque l'établissement agit en son nom pour le compte de clients			
Autres opérations fiduciaires			
Total des opérations fiduciaires		0	0

Informations se rapportant au compte de résultat

Tableau 33

Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Intérêts négatifs - opérations actives (réduction des produits d'intérêts)		328	533
Intérêts négatifs - opérations passives (réduction des charges d'intérêts)		4'144	8'430

Tableau 34

Répartition des charges de personnel

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de l'établissement, appointements et allocations)		30'846	31'392
Prestations sociales		7'305	7'622
Adaptations de valeur relatives aux avantages ou engagements économiques découlant des institutions de prévoyance			
Autres charges de personnel		1'876	1'491
Total		40'027	40'505

Tableau 35

Répartition des autres charges d'exploitation

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Coût des locaux		1'283	1'256
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication		11'915	10'414
Charges relatives aux véhicules, machines, mobilier et autres installations		937	1'075
Honoraires de sociétés d'audit		292	220
<i>dont prestations en matière d'audit financier et prudentiel</i>		270	220
<i>dont autres prestations de service</i>		22	0
Charges relatives aux frais d'acheminement de courrier		984	1'010
Charges relatives à différentes prestations de tiers		8'550	7'020
Charges relatives au marketing et à la publicité		4'101	3'364
Autres charges d'exploitation		2'112	1'740
Total		30'175	26'101

Tableau 36

Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et de provisions libérées

	<i>en milliers CHF</i>	Année de référence	Année précédente
Variations des provisions et pertes			
Pertes opérationnelles		-23	-11
Provisions nécessaires à l'exploitation		-54	
Risques de défaillance hors-bilan		395	-699
		318	-710
Produits extraordinaires			
Réévaluation et vente de diverses participations		470	102
Gains sur l'aliénation d'immobilisations corporelles		614	
Solde d'opérations hors exploitation		55	143
		1'139	245
Variation des réserves pour risques bancaires généraux			
Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux		-22'100	-29'650

A man in a black suit is riding a green bicycle on a paved street. The bicycle has a black basket on the back and a white sign with a green and red logo and the letters 'BCN'. In the background, there is a large, light-colored stone building with a colorful mural on its upper facade. The scene is brightly lit, suggesting a sunny day.

06

Rapport de l'organe
de révision



Stéphane Jolliet, responsable du Centre de conseils du Locle, utilise un vélo de Le Locle Roule, Le Locle

Comptes annuels 2022**Rapport de l'organe de révision**

Au Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel
Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Banque cantonale neuchâteloise (la « Banque »), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 66 à 91) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats, de l'état de ses capitaux propres et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux prescriptions comptables pour les banques et sont conformes à la loi suisse et à la loi sur la Banque cantonale neuchâteloise.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Banque, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes annuels de la période sous revue. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous ne remettons pas d'opinion distincte sur ces points.

Évaluation des créances sur la clientèle et créances hypothécaires

L'évaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires (80.4% du bilan) repose sur le système de contrôle interne mis en place par la Banque pour la limitation et la gestion des risques de crédit. Tout engagement de crédit

requiert au préalable l'analyse et la définition d'un rating de la contrepartie. Celui-ci reflète le risque de défaut du preneur de crédit. Il est déterminé à l'aide de systèmes experts de notation. Le montant des prêts octroyés se base sur ce risque de défaut, ainsi que, le cas échéant, sur la valeur des gages retenus. Cette valeur fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture.

Chaque créance est soumise à un réexamen lors d'une modification. Lors de ces réexamens, les ratings sont actualisés, afin de permettre une surveillance actualisée des risques de défaillance.

Sur la base de ces ratings, les créances compromises sont identifiées.

L'évaluation des créances compromises est considérée comme un risque clé de l'audit financier, en raison de l'impact potentiel sur le résultat et de la marge d'appréciation dans l'estimation des valeurs de liquidation de ces dernières et des éventuelles garanties mises en gage.

Les procédures de surveillance et de traitement des créances compromises sont indiquées à la note D de l'annexe aux comptes annuels et les montants des corrections de valeurs des créances compromises sont présentés au tableau 16 de l'annexe aux comptes annuels.

Nos procédures d'audit

Nous avons procédé aux vérifications suivantes:

- ↳ Analyse et vérification du fonctionnement du système de contrôle interne mis en place par la Banque pour:
 - L'attribution et la mise à jour des ratings des preneurs de crédits lors des phases d'octroi et de renouvellement des crédits sur la clientèle et des crédits hypothécaires.
 - La détection et la surveillance des créances compromises et la détermination des correctifs de valeurs y afférentes.
- ↳ Vérification détaillée d'un échantillon de créances en souffrance et compromises.
- ↳ Vérification du respect des prescriptions comptables relatives à l'évaluation et à la présentation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve en ce qui concerne l'évaluation des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires.

Évaluation des risques inhérents de défaillance

L'évaluation des risques inhérents de défaillance sur le portefeuille de crédits non compromis et les positions hors bilan est également considérée comme un risque clé de l'audit financier, en raison de l'impact potentiel sur le résultat et de la marge d'appréciation dans la définition de la méthode appliquée.

La détermination des corrections de valeurs et provisions pour risques inhérents de défaillance repose sur un taux de perte attendue pour chacune des dix premières classes de rating et par type de crédit. Ces taux sont fournis par la société éditrice des systèmes experts de notation utilisés par la Banque.

Afin d'anticiper une dégradation de la conjoncture, la Banque applique également trois facteurs complémentaires observables pouvant augmenter les corrections de valeurs pour risques inhérents de défaillance de maximum 5% chacun. Au 31 décembre 2022, un facteur a été activé à hauteur de 5%.

La procédure de détermination des corrections de valeurs et provisions pour risques inhérents de défaillance est indiquée à la note D de l'annexe aux comptes annuels et les montants sont présentés au tableau 16 de l'annexe aux comptes annuels.

Nos procédures d'audit

Nous avons procédé aux vérifications suivantes :

- ◀ Vérification de la détermination du montant des corrections de valeurs pour risques inhérents de défaillance.
- ◀ Vérification de la détermination du montant des provisions pour risques inhérents des positions hors-bilan.
- ◀ Examen des taux de pertes attendues qui ont été appliqués aux classes de rating et type de crédits.
- ◀ Examen des facteurs complémentaires appliqués.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve en ce qui concerne l'évaluation des risques inhérents de défaillance.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion (à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant) et le rapport « Exigences prudentielles de publication » qui devrait être mis à notre disposition après la date du présent rapport.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels, lesquels donnent une image fidèle, conformément aux prescriptions comptables pour les banques, aux dispositions légales et à la loi sur la Banque cantonale neuchâtoise. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la Banque à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la Banque ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- ◀ Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- ◀ Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Banque.
- ◀ Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- ◀ Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la Banque à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Nous remettons au Conseil d'administration une déclaration, dans laquelle nous attestons avoir respecté les règles d'éthique pertinentes relatives à l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres éléments qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que, le cas échéant, les mesures visant à éliminer les menaces ou les mesures de protection prises.

Parmi les éléments communiqués au Conseil d'administration, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période sous revue et qui constituent de ce fait les éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, à moins que la loi ou d'autres réglementations n'en interdisent la publication ou, dans des circonstances extrêmement rares, que nous déterminions que nous ne devrions pas communiquer un tel élément dans notre rapport parce que les conséquences négatives raisonnablement attendues de la communication de cet élément dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi sur la Banque cantonale neuchâtelaise et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 24 février 2023

BDO SA



Patrick Cattin
Expert-réviseur agréé



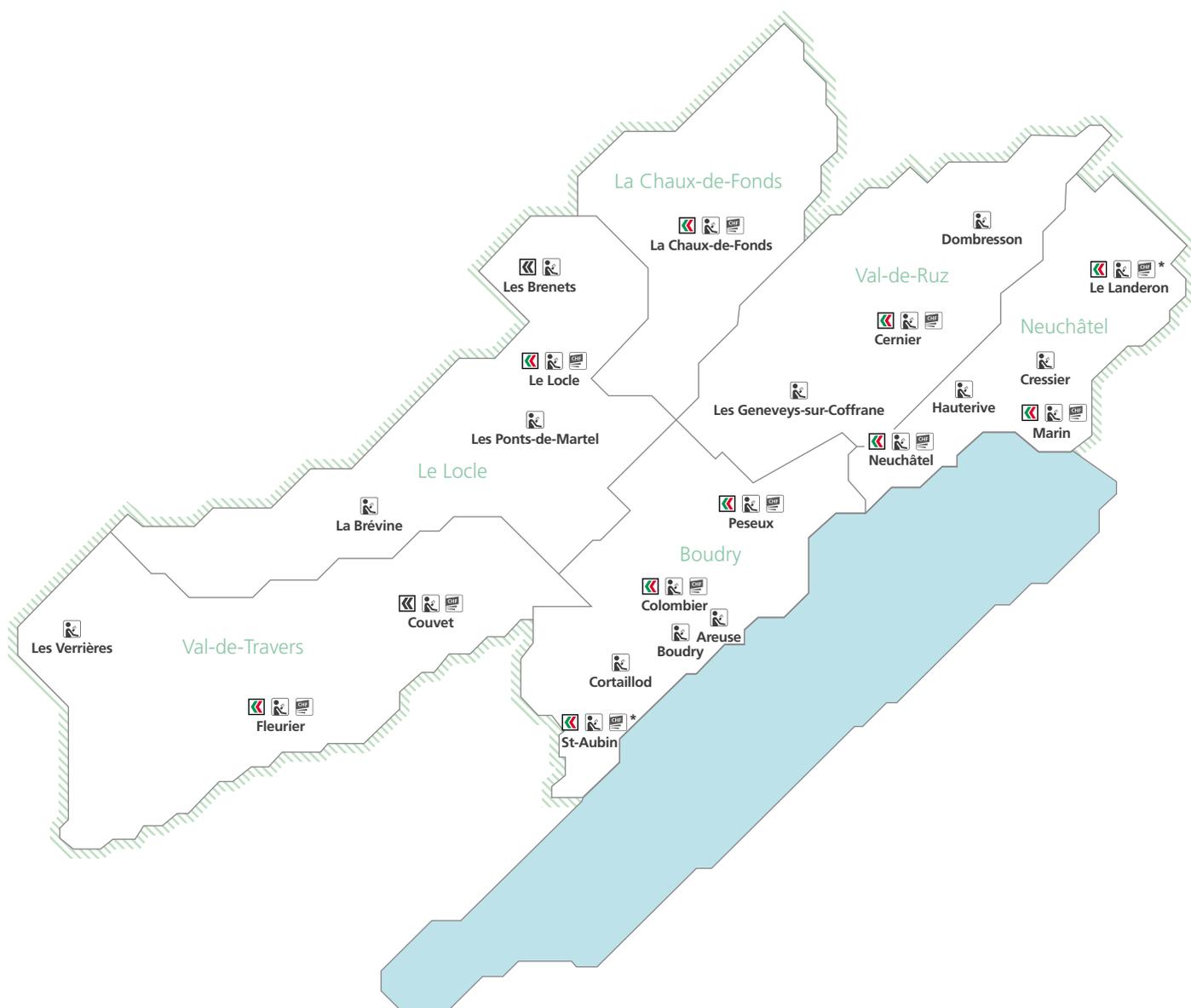
Damien Repond
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable



Séance du comité RSE, Neuchâtel

Ancrée dans la région

A votre service partout dans le canton



Légendes

- Centre de conseils 
- Agence 
- Bancomat, prélèvement de billets 
- Appareil de versement, billets et pièces de monnaie 
- * uniquement les billets

Boudry

Areuse

Centre de l'Île

Boudry

Centre Migros

Les Brenets

Grand-Rue 20

La Brévine

La Chaux-de-Fonds

Avenue Léopold-Robert 44

Centre commercial Les Eplatures

Centre Métropole

Hôpital

Milvignes

Colombier

Avenue de la Gare 12

Cortailod

Littoral-Centre

Cressier

Route de Neuchâtel 9

Hauterive

Rue de la Rebatte 1

Le Landeron

Rue du Jolimont 6

Centre Migros

Le Locle

Grande-Rue 25

Neuchâtel

Place Pury 4

Rue de l'Hôpital 5

Fun'ambule

Place de la Gare

Hôpital Pourtalès

Pharmacie Rue de Monruz 23

Casino

Peseux

Grand-Rue 6

La Halle aux Chaussures

Les Ponts-de-Martel

Grande-Rue 25

La Grande Béroche

Saint-Aubin

La Couronne 3

La Tène

Marin-Épagnier

Rue Auguste-Bachelin 8

Marin-Centre

Manor

Val-de-Ruz

Cernier

Rue Guillemette-de-Vergy 2

Dombresson

Grand'Rue 11

Les Geneveys-sur-Coffrane

Rue du 1er Mars

Val-de-Travers

Couvet

Grand-Rue 13

Fleurier

Avenue de la Gare 1

Les Verrières

Grand-Bourgeau 58



Banque Cantonale Neuchâteloise
Place Pury 4
CH-2001 Neuchâtel
T +41(0)32 723 61 11

info@bcn.ch
www.bcn.ch